

ROYAUME DU MAROC
Maître d'ouvrage : LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A.
Maître d'ouvrage délégué : OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 205/2021

Le **Mercredi 11 Aout 2021 à 10 Heures**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour le compte de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail en maîtrise d'ouvrage déléguée, ayant pour objet **l'Acquisition, installation et mise en service du Complément des équipements destinés aux CMC AGADIR, CMC LAAYOUNE et CMC NADOR, réparti en lots suivants :**

- **Lot N°1 : Equipements d'ateliers et mobilier des espaces pédagogiques**
- **Lot N° 2 : Habillage et traitement de surface**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma.

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de :

- **Lot N° 1 : soixante-neuf mille trente (69 030 DH)**
- **Lot N° 2 : cent quarante-huit mille cent soixante (148 160 DH)**

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- **Lot n° 1 : Quatre Millions Six Cent Un Mille Neuf Cent Soixante Seize Dirhams (4.601.976,00 DH) en TTC.**
- **Lot n° 2 : Neuf millions Huit Cent Soixante Dix Sept Mille Deux Cent Trente Six Dirhams (9.877.236,00 DH) en TTC.**

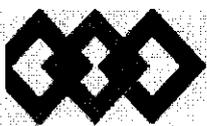
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être au Service Approvisionnement et Centrale d'Achats de l'OFPPPT, sis Rue Dalmas Ain Borja Casablanca, avant **le 10 Aout 2021 à 16 Heures**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ❖ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca ;
- ❖ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation



ROYAUME DU MAROC

MAITRE D'OUVRAGE

SOCIETE FONCIERE CMC S.A.

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

Dossier d'Appel d'offres

Ouvert sur offres de prix
N° 205./ 2021

Objet de l'Appel d'offres :

**Acquisition, installation et mise en service du Complément des équipements destinés aux
CMC AGADIR, CMC LAAYOUNE et CMC NADOR, réparti en lots suivants :**

- Lot N°1 : Equipements d'ateliers et mobilier des espaces pédagogiques
- Lot N° 2 : Habillage et traitement de surface



M

H2

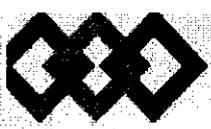


**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(R. C.)**



M

H2



SOMMAIRE

- ARTICLE 1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.
- ARTICLE 2 : MAITRE D'OUVRAGE
- ARTICLE 3 : DEFINITIONS
- ARTICLE 4 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 5 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 6 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ORGANISMES PUBLICS.
- ARTICLE 7 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 8 : OFFRE VARIANTE.
- ARTICLE 9 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 10 : INFORMATION DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 11 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 12 : REPARTITION EN LOT.
- ARTICLE 13 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 14 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 15 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.
- ARTICLE 16 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.
- ARTICLE 17 : LANGUE DE L'OFFRE.
- ARTICLE 18 : PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.
- ARTICLE 19 : MONNAIE DE L'OFFRE.
- ARTICLE 20 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.
- ARTICLE 21 : EVALUATION DES OFFRES DES CONCURRENTS.



M

H2



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE N°1 : OBJET DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Acquisition, installation et mise en service du Complément des équipements destinés aux CMC AGADIR, CMC LAAYOUNE et CMC NADOR, réparti en lots suivants :

- Lot N°1 : Equipements d'ateliers et mobilier des espaces pédagogiques
- Lot N° 2 : Habillage et traitement de surface

Il est établi en vertu des dispositions de l'article n°18, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Les prescriptions du présent règlement ne peuvent en aucune manière déroger ou modifier les conditions et les formes prévues par le règlement des marchés de l'OFPPT. Toute disposition contraire au règlement des marchés de l'OFPPT est nulle et non avenue. Seules sont valables les précisions et prescriptions complémentaires conformes aux dispositions de l'article n°18 et des autres articles du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°2 : MAITRE D'OUVRAGE.

Le maître d'ouvrage du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est : la **Société Foncière CMC S.A.**

ARTICLE N°3 : MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

Le maître d'ouvrage délégué est l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Outre le lancement et le jugement de la procédure des Appels d'offres, la mission de la maîtrise d'ouvrage délégué est portée sur :

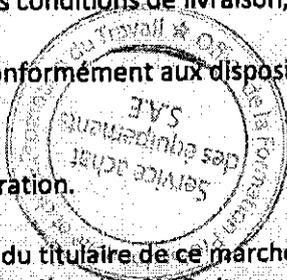
- Le suivi d'exécution du marché ;
- Les démarches, éventuelles, nécessaires à l'obtention de l'exonération des droits de douanes ;
- La coordination nécessaire pour La préparation des conditions de livraison, d'installation et de réception des équipements ;
- La signature des bons de dépôt et des livraisons conformément aux dispositions prévues par ce marché ;
- La réception provisoire du marché ;
- La réception définitive du marché ;
- La liquidation et le paiement des dossiers de facturation.

L'OFPPT représente la Société Foncière CMC S.A. à l'égard du titulaire de ce marché dans l'exercice des attributions qui lui sont confiés jusqu'à ce que la Société Foncière des CMC ait constaté l'achèvement de sa mission.

ARTICLE N°4 : DEFINITIONS.

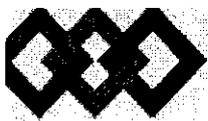
Au sens du règlement des marchés de l'OFPPT on entend par :

- 1- **Attributaire** : concurrent dont l'offre a été retenue avant la notification de l'approbation du marché ;



M

H



- 2- Autorité compétente : l'ordonnateur ou la personne déléguée (sous-ordonnateur) par lui pour approuver le marché ;
- 3- Concurrent : toute personne physique ou morale qui propose une offre en vue de la conclusion d'un marché ;
- 4- Groupement : deux ou plusieurs concurrents qui souscrivent un engagement unique dans les conditions prévues à l'article 140 du règlement des marchés publics de l'OFPPT ;
- 5- Titulaire : attributaire auquel l'approbation du marché a été notifiée.

ARTICLE N°5 : CONDITIONS REQUISES DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article n°24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

Peuvent valablement participer et être attributaire(s) de(s) marché(s) afférent(s) au présent appel d'offres, les personnes physiques ou morales, qui :

- a) Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- b) Sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles dûment définitives ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement, et ce conformément à la législation en vigueur en matière de recouvrement ;
- c) Sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

Ne sont pas admises à participer aux appels d'offres :

- Les personnes en liquidation judiciaire ;
- Les personnes en redressement judiciaire, sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée dans les conditions fixées par l'article n°142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- Les personnes qui représentent plus d'un concurrent dans une même procédure de passation de marchés.

ARTICLE N°6 : JUSTIFICATION DES CAPACITES ET DES QUALITES DES CONCURRENTS.

Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique. Chaque dossier peut être accompagné d'un état des pièces qui le constituent.

A- Le dossier administratif comprend :

1. Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres :

- a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, établie conformément au modèle joint en annexe.
- b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. En cas de groupement, le cautionnement provisoire doit être constitué conformément aux dispositions du § C de l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

N.B : 1- Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le ministre chargé des finances Marocain (pour les candidats étrangers, ces cautions personnelles et solidaires doivent être avalisés par une banque marocaine)



2- Les pièces a et b ne doivent exprimer aucune restriction ou réserve sous peine d'être rejetées par la commission d'appel d'offres.

Pour les groupements, il y a lieu de produire :

- + Une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.
- + Une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

2. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT :

- a) la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent et ce conformément à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article n°25 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT ;
- b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- c) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 joumada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

* La date de production des pièces prévues aux b) et c) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

- d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

Pour, les concurrents non installés au Maroc : l'équivalent des attestations visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits ou par une déclaration sur l'honneur dûment certifiée par les autorités compétentes du pays

D'origine attestant l'impossibilité de produire l'ensemble ou une partie des documents précités.

B - Le dossier technique comprend :

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations de mêmes familles. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

ARTICLE N°7 : DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

M

Ha



1. Au moment de la présentation de l'offre, outre le dossier technique et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1) du I-A de l'article 5 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;

2. S'il est retenu pour être attributaire du marché :

a) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation, qui n'est exigée que pour les organismes soumis au régime de la fiscalité, doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme.

La date de production des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

ARTICLE N°8 : CONTENU DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Les dossiers présentés par les concurrents doivent comporter :

7.1 - **Les dossiers administratifs et techniques**, prévus à l'article 5 ci-dessus.

7.2 - **Une offre technique** :

L'offre technique du concurrent doit comprendre les éléments suivants :

1. Les « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » renseignés conformément au canevas prévu à l'annexe : Lot 1 et 2, du cahier des prescriptions spéciales et ce, en faisant ressortir l'annexe caractéristiques des équipements et/ou fournitures proposées par le concurrent, leurs marques et leurs références.

Cette annexe est signée par le concurrent et étayée par **les catalogues et/ou**

Documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » afférents aux équipements et /ou fournitures proposées.

Ces catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des équipements et/ou fournitures » doivent être cachetés sur toutes les pages et portant le numéro de l'appel d'offres et l'item correspondant.

2. Les marques proposées doivent être déposées et protégées.

7.3 - **Présentation des échantillons** :

Les échantillons des articles suivants :

- o Lot n°1 : Items n° 19,21,35,39,42

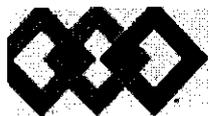
Seront déposés à la Centrale d'Achat de l'OFPPT conformément à l'avis de l'Appel d'Offre.

Les échantillons doivent être cachetés portant le numéro de l'appel d'offres, du lot et de l'item correspondant. En cas d'offres variante, il doit porter en plus la mention « variante ».

7.4 - **Une offre financière** qui comprend :

a) l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché conformément aux conditions prévues aux cahiers des charges et moyennant un prix qu'il propose. Il est établi en un seul





exemplaire conformément au modèle joint au présent règlement.

Cet acte d'engagement dûment rempli, et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), est signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'un même représentant puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché.

Lorsque l'acte d'engagement est souscrit par un groupement tel qu'il est défini à l'article 140 du Règlement des Marchés de l'OFPP, il doit être signé soit par chacun des membres du groupement ; soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

b) le bordereau des prix - détail estimatif prix établis par le maître d'ouvrage Délégué et figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Le montant total de l'acte d'engagement doit être libellé en chiffres et en toutes lettres.

Le bordereau des prix - détail estimatif doivent tenir compte de :

- ✦ La saisie doit se faire par les moyens numériques (non manuscrits).
- ✦ Les prix unitaires doivent être libellés en chiffres.
- ✦ Les montants totaux doivent être libellés en chiffres.

En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement, et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

7.4 - Le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

ARTICLE N°9 : OFFRE VARIANTE.

Des offres variantes pourront être proposées par les concurrents.

La présentation des offres variantes n'implique pas l'obligation pour le soumissionnaire de présenter une offre pour la solution de base initialement prévue.

Les modalités d'examen des offres de base seront effectuées conformément aux spécifications techniques des équipements et/ou fournitures proposées annexé au cahier des prescriptions spéciales.

Les modalités d'examen des offres variantes seront effectuées de la même manière que l'offre technique de base.

Les offres variantes présentées par les concurrents font l'objet d'un pli distinct de l'offre de base éventuellement proposée. Dans ce cas, les pièces du dossier administratif visées à l'alinéa 1) du paragraphe I-A de l'article 5 et de l'article 6 ci-dessus, le dossier technique est valable aussi bien pour la solution de base que pour les offres variantes. Dans le cas où le concurrent ne présente qu'une offre variante, le pli contenant celle-ci doit être présentée conformément à l'article 13 ci-dessous, accompagnée des dossiers prévus à l'article 7 ci-dessus, ainsi que le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet et doit porter en outre la mention " offre variante ".

ARTICLE N°10 : COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des marchés de l'OFPP, le dossier d'appel d'offres comprend :

- a) Une copie de l'avis d'appel d'offres ouvert ;



- b) Un exemplaire du cahier des prescriptions spéciales ;
- c) Le modèle de l'acte d'engagement visé à l'article 7 précité ;
- d) Le modèle du bordereau des prix - détail estimatif ;
- e) Le modèle de la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 5 précité ;
- f) Le présent règlement de la consultation.

ARTICLE N°11 : INFORMATION DES CONCURRENTS.

Tout concurrent peut demander au maître d'ouvrage délégué, par courrier porté avec accusé de réception, par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents. Cette demande n'est recevable que si elle parvient au maître d'ouvrage Délégué au moins sept (7) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

Le maître d'ouvrage Délégué doit répondre à toute demande d'information ou d'éclaircissement reçue dans le délai prévu ci-dessus.

Tout éclaircissement ou renseignement, fourni par le maître d'ouvrage Délégué à un concurrent à la demande de ce dernier, doit être communiqué le même jour et dans les mêmes conditions aux autres concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres et ce par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique. Il est également mis à la disposition de tout autre concurrent dans le portail des marchés publics et communiqué aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les éclaircissements ou renseignements fournis par le maître d'ouvrage Délégué doivent être communiqués au demandeur et aux autres concurrents dans les sept (7) jours suivant la date de réception de la demande d'information ou d'éclaircissement du concurrent.

Toutefois, lorsque ladite demande intervient entre le dixième et le septième jour précédant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis la réponse doit intervenir au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

ARTICLE N°12 : MODIFICATION DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article n°19 § 7 du règlement des marchés de l'OPPT, exceptionnellement, le maître d'ouvrage Délégué peut introduire des modifications dans le dossier d'appel d'offres sans changer l'objet du marché. Ces modifications sont communiquées à tous les concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé ledit dossier, et introduites dans les dossiers mis à la disposition des autres concurrents.

Lorsque les modifications nécessitent la publication d'un avis rectificatif, celui-ci est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe 1-2 de l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OPPT. Dans ce cas, la séance d'ouverture des plis ne peut être tenue que dans un délai minimum de dix (10) jours à compter du lendemain de la date de la dernière publication de l'avis rectificatif au portail des marchés publics, du site de l'Office le cas échéant et dans le journal paru le deuxième, sans que la date de la nouvelle séance ne soit antérieure à celle prévue par l'avis de publicité initial.

Les concurrents ayant retiré ou téléchargé les dossiers d'appel d'offres doivent être informés des modifications prévues ci-dessus ainsi que de la nouvelle date d'ouverture des plis, le cas échéant.

Lorsqu'un concurrent estime que le délai prévu par l'avis de publicité pour la préparation des offres n'est pas suffisant compte tenu de la complexité des prestations objet du marché, il peut, au cours de la première moitié du délai de publicité, demander au maître d'ouvrage, par courrier porté avec accusé de réception, par fax confirmé ou par courrier électronique confirmé, le report de la date de la séance d'ouverture des plis.

1

He



La lettre du concurrent doit comporter tous les éléments permettant au maître d'ouvrage Délégué d'apprécier sa demande de report.

Si le maître d'ouvrage Délégué reconnaît le bienfondé de la demande du concurrent, il peut procéder au report de la date de la séance d'ouverture des plis. Le report, dont la durée est laissée à l'appréciation du maître d'ouvrage Délégué.

Dans ce cas, le report de la date de la séance d'ouverture des plis, ne peut être effectué qu'une seule fois quel que soit le concurrent qui le demande.

ARTICLE N°13 : REPARTITION EN LOTS.

- Le jugement des offres, prévu pour le présent appel d'offres, est un jugement par lot.
- Le soumissionnaire peut faire une offre pour un ou plusieurs lots de l'appel d'offres.
- Chaque lot fait l'objet d'un seul marché séparé et les quantités indiquées aux différents lots sont indivisibles.
- Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la quantité indiquée à chaque lot.
- Les offres partielles, techniques et financières, ne sont en aucun cas prises en considération.

Pour l'attribution, le maître d'ouvrage Délégué procède à l'ouverture, à l'examen des offres de chaque lot, et à l'attribution par lot.

ARTICLE N°14 : PRESENTATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article n°29 du règlement des marchés de l'OFPT :

- A- Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli fermé portant :
- Le nom et l'adresse du concurrent ;
 - L'objet du marché et, éventuellement, l'indication du lot ;
 - La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;
 - L'avertissement que " le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance publique d'ouverture des plis ".

B- Ce pli contient trois enveloppes distinctes :

- a) La première enveloppe comprend le dossier administratif, le dossier technique, et le cahier des prescriptions spéciales dûment signé et paraphé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet. Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **dossiers administratif et technique** ».
- b) La deuxième enveloppe comprend l'offre financière du soumissionnaire « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **offre financière** ».
- c) La troisième enveloppe contient l'offre technique. Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « **offre technique** ».

Cette offre technique comprend entre autres la proposition d'au moins 3 techniciens ayant une expérience de 5 ans au minimum dans le secteur d'activité objet du présent Appel d'offres pour effectuer les opérations d'installation et mise en marche.

C- Les enveloppes visées aux paragraphes a, b, et c du B ci-dessus indiquent de manière apparente :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, le cas échéant, l'indication du lot ;

M

H



- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;

ARTICLE N°15 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau du Service des Marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) à Casablanca, dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des supports de publication prévus à l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT et jusqu'à la date limite de remise des offres. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux concurrents.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma et à partir du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma.

ARTICLE N°16 : DEPOT DES PLIS DES CONCURRENTS.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement des marchés de l'OFPPPT, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau de la Direction des Approvisionnements et Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route B.O. n° 50 et la Route Nationale 11 Sidi Maârouf – Casablanca - MAROC ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.
Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

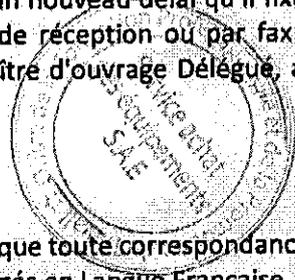
ARTICLE N°17 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.

Conformément aux dispositions de l'article n°33 du règlement des marchés de l'OFPPPT, les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si la commission d'appel d'offres estime ne pas être en mesure d'effectuer son choix pendant le délai prévu ci-dessus, le maître d'ouvrage Délégué saisit les concurrents, avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine et leur propose une prorogation pour un nouveau délai qu'il fixe. Seuls les concurrents ayant donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax ou par tout autres moyens de communication donnant date certaine adressée au maître d'ouvrage Délégué, avant la date limite fixée par ce dernier, restent engagés pendant ce nouveau délai.

ARTICLE N°18 : LANGUE DE L'OFFRE.

L'offre préparée par le concurrent ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre échangée entre le candidat et l'OFPPPT seront rédigés en Langue Française.



A

H2



Tout document imprimé fourni par le candidat peut être rédigé en une autre langue dès lors qu'il est accompagné d'une traduction en langue française par une personne/autorité compétente, des passages intéressants l'offre. Dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fait foi.

ARTICLE N°19 : PRIX PREFERENTIELS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels pour l'éducation.

ARTICLE N°20 : MONNAIE DE L'OFFRE.

Pour le concurrent national, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé en Dirhams. Pour le concurrent non installé au Maroc, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé est l'Euro ou le dollar USA. Dans ce cas, pour être évalués et comparés, les montants des offres exprimées en monnaies étrangères doivent être convertis en dirham. Cette conversion doit s'effectuer sur la base du cours vendeur du Dirham en vigueur le premier jour ouvrable de la semaine précédant celle du jour d'ouverture des plis donné par Bank Al-Maghrib.

ARTICLE N°21 : DEPENSES ENCOURUES DU FAIT DE L'APPEL D'OFFRES.

Le soumissionnaire supporte toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre à l'OFPPPT qui ne pourra, en aucun cas, en être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

ARTICLE N°22 : EVALUATION DES DOSSIERS DES CONCURRENTS.

Les offres des concurrents admissibles sont examinées conformément aux dispositions des articles 36, 38, 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.

Les capacités techniques et financières des concurrents seront appréciées comme suit :

- Seuls seront retenus, les concurrents ayant présenté au moins une attestation de références, conformes aux prescriptions de l'article 5-alinéa B-2 du présent règlement de consultation, se rapportant à des prestations de la même famille de celles objet du présent appel d'offres, dont le montant est supérieur ou égal à 25 % de l'estimation des lots concernés, réalisées au cours des années (2015 et postérieur).

Aussi, il est précisé qu'en cas d'attestation délivrée à un groupement, celle-ci sera appréciée pour la cote part réalisé par le (s) concurrent(s) ou à défaut de renseignement, pour part égale du montant globale de l'attestation.

Les offres techniques seront évaluées comme suit :

- La conformité technique des offres (de base et / ou des variantes) sera appréciée, sur la base des documents présentés dans l'offre technique du soumissionnaire et par rapport aux spécifications techniques des équipements et/ou fournitures demandées au niveau du CPS. Et par validation des échantillons (article 7), tout échantillon non présenté sera déclaré non conforme.
- En cas de discordance des spécifications techniques entre les pièces de l'offre technique d'un ou plusieurs concurrents, la commission d'appel d'offres peut demander par écrit à l'un ou à plusieurs concurrents des précisions, éclaircissements et/ou des compléments d'informations, des données sur leurs offres techniques. Ces éléments qui doivent concerner les documents contenus dans lesdites offres.

A

H2



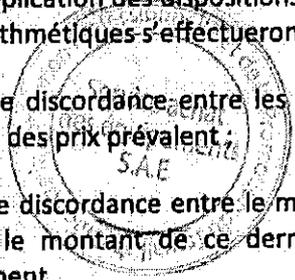
- La présence des CV, Diplômes et Attestations CNSS pour les Techniciens proposés pour l'installation et la mise en marche des équipements objet du présent AO
- Tout article ne répondant pas aux spécifications techniques demandées sera déclaré non conforme.
- Les concurrents n'ayant pas présenté les moyens humains nécessaires seront automatiquement écartés.
- La commission peut, avant de se prononcer, charger une sous-commission technique pour analyser les offres techniques proposées.

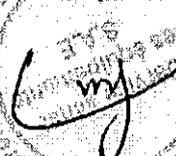
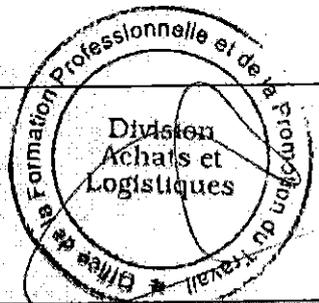
Conformément aux dispositions des articles 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPT précité, l'examen des offres financières concerne les seuls concurrents admis à l'issue de l'examen de leurs dossiers administratifs et techniques et leur offre technique y compris catalogues, catalogues, et/ou documents relatives aux « spécifications techniques des fournitures » présentés.

Le marché sera attribué au concurrent, retenu à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques, de l'offre technique et de l'offre financière la moins disant par lot.

NB : En application des dispositions de l'article 27 du règlement des marchés l'OFPT précité, les corrections des erreurs arithmétiques s'effectueront de la manière suivante :

- En cas de discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du détail estimatif, les prix du bordereau des prix prévalent ;
- En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.



<p>Établi par :</p> 		<p>Vérfié par le Service des Marchés : LE CHEF DU SERVICE DES MARCHÉS PI</p> <p>ACHRAF HAJJAJI</p> 
<p>Le Maître d'Ouvrage Délégué</p>		
<p>Le Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique</p>  <p>Abdeltif AOURAGH</p>		

H

Ha



MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

ACTE D'ENGAGEMENT

A -Partie réservée à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

Appel d'offres ouvert sur offres des prix n°/2021 du/...../ 2021 àh.....min.

Objet du marché : Acquisition, installation et mise en service du Complément des équipements destinés aux CMC AGADIR, CMC LAAYOUNE et CMC NADOR, réparti en lots suivants :

LOT N° :.....

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) approuvé le 18 Chaâbané 1435 (16 Juin 2014).

B - Partie réservée au concurrent

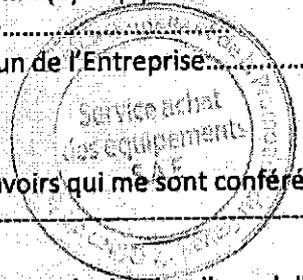
a) Pour les personnes physiques

Je (1), soussigné : (Prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu affilié à la CNSS sous le (2) inscrit au registre du commerce de..... (Localité) sous le n° (2) n° de patente..... (2) :

b) Pour les personnes morales

Je (1), soussigné (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise) agissant au nom et pour le compte de..... (raison sociale et forme juridique de la société) au capital de:..... adresse du siège social de la société..... adresse du domicile élu..... affiliée à la CNSS sous le n°.....(2) et (3) inscrite au registre du commerce..... (localité) sous le n°..... (2) et (3) n° de patente.....(2) et (3) n° d'identification fiscale..... n° de l'identifiant commun de l'Entreprise.....(2) et (3)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :



Après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

Après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) Remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) M'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :



- Montant total hors TVA (en lettres et en chiffres)
- Taux de la TVA.....(en pourcentage)
- Montant de la T.V.A.:.....(en lettres et en chiffres)
- Montant total T.V.A. comprise (en lettres et en chiffres)

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (4) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à.....le.....

(Signature et cachet du concurrent)

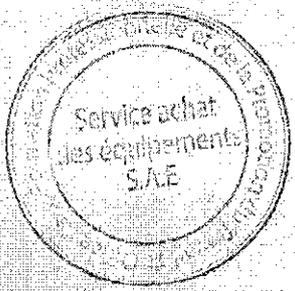
(1) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- Mettre : « Nous, soussignés..... Nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- Ajouter l'alinéa suivant : « désignons..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

(2) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

(3) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation.

(4) supprimer les mentions inutiles



A

ds



MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Mode de passation : Appel d'offres ouvert sur offres des prix N°.../2021 du .../...../ 2021 àh.....min.

Objet du marché : Acquisition, installation et mise en service du Complément des équipements destinés aux CMC AGADIR, CMC LAAYOUNE et CMC NADOR, réparti en lots suivants :

Lot N° :

A - Pour les personnes physiques

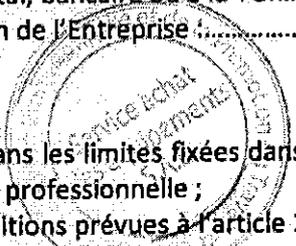
Je, soussigné : (prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu : affilié à la CNSS sous le n° : (1) inscrit au registre du commerce de(localité) sous le n° (1) n° de patente..... (1) n° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB), ouvert auprès de

B - Pour les personnes morales

Je, soussigné (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise) agissant au nom et pour le compte de..... (raison sociale et forme juridique de la société) au capital de:..... adresse du siège social de la société..... adresse du domicile élu..... affiliée à la CNSS sous le n°.....(1) inscrite au registre du commerce..... (localité) sous le n°.....(1) n° de patente.....(1) n° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB) , ouvert auprès de n° de l'Identifiant Commun de l'Entreprise(1)

- Déclare sur l'honneur :

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
2- que je remplit les conditions prévues à l'article 24 du Règlement des Marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des Marchés de l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
- à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
- que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que le maitres d'ouvrage Délégué a prévues dans ledit cahier ;
- à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées aux Maroc ; (3)



Handwritten signature

Handwritten signature



- 5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
- 6- m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.
- 7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOURADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).
- 8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 151 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- 9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- 10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du concurrent

- (1) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.
- (2) à supprimer le cas échéant.
- (3) Lorsque le CPS le prévoit.
- (4) à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- (*) en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

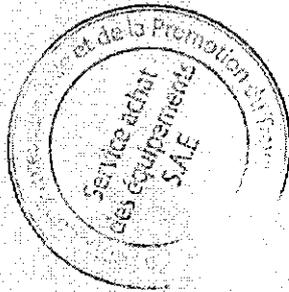


M

H2



**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES
(C. P. S.)**



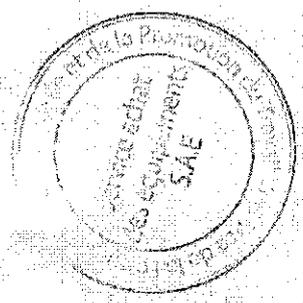
[Handwritten mark]

[Handwritten mark]



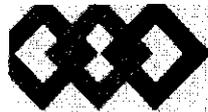
SOMMAIRE

ARTICLE 1	: OBJET DU MARCHE.	24
ARTICLE 2	: DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE.	24
ARTICLE 3	: AUTRES TEXTES APPLICABLES.	24
ARTICLE 4	: CARACTERE DES PRIX.	25
ARTICLE 5	: NATURE DES PRIX.	25
ARTICLE 6	: DROITS DE TIMBRES.	25
ARTICLE 7	: DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD.	26
ARTICLE 8	: CAUTIONNEMENTS PROVISoire ET DEFINITIF.	27
ARTICLE 9	: LIVRAISON DES EQUIPEMENTS AU SITE BENEFICIAIRE	27
ARTICLE 10	: MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE	27
ARTICLE 11	: MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS	28
ARTICLE 12	: FORMATION	28
ARTICLE 13	: RECEPTIONS PROVISoire ET DEFINITIVE.	29
ARTICLE 14	: MODE DE REGLEMENT.	29
ARTICLE 15	: MODALITES DE PAIEMENT.	29
ARTICLE 16	: UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.	30
ARTICLE 17	: BREVETS.	30
ARTICLE 18	: SOUS-TRAITANCE.	30
ARTICLE 19	: DOMICILE DU TITULAIRE	30
ARTICLE 20	: VALIDITE DU MARCHE.	31
ARTICLE 21	: DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE.	31
ARTICLE 22	: GARANTIE.	31
ARTICLE 23	: RETENUE DE GARANTIE.	32
ARTICLE 24	: DELAI DE GARANTIE.	32
ARTICLE 25	: RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISoire ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE	32
ARTICLE 26	: ASSURANCE ET RESPONSABILITES.	33
ARTICLE 27	: REGLEMENT DES CONTESTATIONS.	34
ARTICLE 28	: NANTISSEMENT.	35
ARTICLE 29	: RESILIATION DU MARCHE.	36
ARTICLE 30	: MESURES COERCITIVES	37



1

12



CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

Marché n° / 2021.

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Entre les soussignés :

LA SOCIETE FONCIERE CMC S.A. ou son délégué, représentée par son Directeur Général Mme Loubna TRICHA,

Et,
D'autre part :

La société :

- Titulaire du compte (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

- Adresse du siège social de la société :

- Adresse du domicile élu :

- Affiliée à la CNSS sous le n° :

- Inscrite au registre de commerce de (Localité) sous le n° :

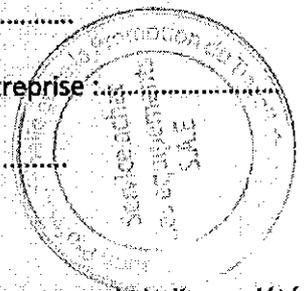
- Patente n° :

- N° d'identification fiscale

- n° de l'Identifiant de l'Entreprise :

- Représentée par :

Monsieur



Agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUI

M

Ha



CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE.

Le présent marché a pour objet : **Acquisition, installation et mise en service du Complément des équipements destinés aux CMC AGADIR, CMC LAAYOUNE et CMC NADOR, réparti en lots suivants :**

- **Lot N°1 : Equipements d'ateliers et mobilier des espaces pédagogiques**
- **Lot N° 2 : Habillage et traitement de surface**

ARTICLE 2 : MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET REGLEMENT DE PASSATION APPLICABLE

SOCIETE FONCIERE CMC S.A. a confié à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Formation professionnel (OFPPT) la mission globale de maitrise d'ouvrage déléguée du programme des Cités des Métiers et des Compétences.

A cet effet, le Maître d'Ouvrage Délégué (OFPPT) agira pour l'accomplissement de la mission qui lui est confiée au nom et pour le compte du Maître d'Ouvrage (SOCIETE FONCIERE CMC S.A.).

A ce titre, le présent marché est passé en application à l'alinéa 2, paragraphe 1de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 chaâbane 1435 (16 juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion de Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

ARTICLE 3 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE.

Les documents contractuels sont par ordre de priorité :

- 1- L'acte d'engagement,
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales,
- 3- Le bordereau des prix - détail estimatif,
- 4- L'offre technique du titulaire,
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux (CCAGT), approuvé par le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016).

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit dans règlement relatif aux marches publics de l'office de l'OFPPT, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

ARTICLE 4 : AUTRES TEXTES APPLICABLES.

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions notamment des textes suivants :

- Le règlement des marchés, approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).
- Le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016) approuvant Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes (B.O. n°5170 du 18/12/2003).



- Le dahir n°1.85.347 du 20/12/1985 relatif à l'institution générale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- Le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Le décret royal n° 330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié et complété.
- L'arrêté 2-3663 du 13/07/2005 portant Organisation financière et comptable de l'OFPPT.
- La décision du Ministre des Finances et de la Privatisation - DEPP n° 2-0610 du 26 Février 2008 fixant le visa préalable du contrôleur d'Etat de l'OFPPT pour les marchés de fournitures et de prestation de service dont le montant est supérieur à 1 000 000,00 DHS.
- Les textes officiels réglementant la main d'œuvre et les salaires.

Ainsi que tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés publics rendus applicables à la date limite de réception des offres.

ARTICLE N°5 : CARACTERE DES PRIX.

Les prix des prestations objet du présent marché sont fermes et non révisables.
Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le maître d'ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

ARTICLE N°6 : NATURE DES PRIX.

Le présent marché est à prix unitaires.

Les sommes dues au titulaire sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix - détail estimatif, aux quantités pour les prestations réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au prestataire de services une marge pour bénéfice et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison des fournitures.

ARTICLE N°7 : DROITS DE TIMBRES.

Le titulaire acquitte les droits de timbre dus au titre du marché conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE N°8 : DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD.

Délai d'exécution :

Le délai contractuel pour l'exécution des prestations objet du présent marché est de **60 jours (soixante jours)** pour les lots 1 et 2.

Il commence à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service de commencement des prestations objet du présent marché. Ce délai s'applique à l'achèvement de la livraison de la totalité des équipements et/ou fournitures incombant au titulaire.

Le délai contractuel reprend 7 jours à partir du lendemain du dépôt des équipements en question dans les locaux de l'OFPPT ;

J

HZ



Ce délai est celui que se réserve l'OPPT pour la mise en œuvre des modalités de vérification de conformité technique objet de l'article 12 du présent CPS.

Tout article jugé non conforme par l'OPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

L'O.F.P.P.T. s'engage à fournir au titulaire en temps voulu les documents de son ressort et qui sont nécessaires à l'accomplissement des formalités ci-dessus.

Pénalités de retard :

A défaut par le titulaire d'avoir terminé les prestations objet du marché dans le délai contractuel, il lui sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité de Un pour mille (1/1000) du montant initial du marché, éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse et ce, par jour calendaire.

Le montant global des pénalités au titre des retards est plafonné à huit pour cent (8%) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Quand le montant des pénalités atteint ce plafond, l'autorité compétente se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCACT.

ARTICLE N°9 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF.

Le cautionnement provisoire qui reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché dans les cas prévus par l'article 18 § 1 du CCACT est :

- Lot N° 1 : soixante-neuf mille trente DH (69 030 DH)
- Lot N° 2 : cent quarante-huit mille cent soixante (148 160 DH)

Le cautionnement provisoire reste acquis au maître d'ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCACT.

Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

N.B : Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements marocains agréés à cet effet conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE N°10: LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN FAVEUR DU SITE BENEFICIAIRE.

Les équipements et/ou fournitures seront livrés aux sites bénéficiaires indiqués dans les tableaux de répartition en annexe. Toutefois, et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Si le Site Bénéficiaire est indisponible pour une livraison directe du matériel, l'OPPT se réserve le droit de demander au Titulaire d'effectuer le Dépôt dans un Entrepôt dédié sur le périmètre urbain de Casablanca.

Toutefois, l'acheminement des équipements et/ou fournitures vers le Site Bénéficiaire est à la charge du Titulaire.

Avant de commencer les livraisons, le titulaire doit transmettre à l'OPPT :

4

H2



- o Un planning prévisionnel de livraison au moins quinze jours avant le début des livraisons dans les sites bénéficiaires

Toutefois et pour des raisons exceptionnelles dûment justifiées et à la demande de l'OFPPT, la liste des sites bénéficiaires et la répartition dudit planning peut être modifiée sans impact sur les prix ou autres conditions des marchés.

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité et ce dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié.

Le responsable du centre bénéficiaire ou de l'entrepôt signe les bons de dépôt des articles livrés en précisant les dates de livraison.

Le titulaire doit communiquer à l'OFPPT le bon de dépôt contre accusé de réception, pour permettre aux services de l'OFPPT de planifier les opérations de vérification de conformité technique.

ARTICLE N°11 : MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE.

Sur la base du programme des livraisons, l'OFPPT organise les opérations de vérification de conformité technique du matériel livré dans le site bénéficiaire suivant un planning communiqué au titulaire.

En cas d'indisponibilité du Site bénéficiaire, les opérations de vérification de conformité technique seront effectuées dans l'Entrepôt dédié avant l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Il est bien entendu qu'en cas de livraison à l'entrepôt dédié, la vérification portera sur la conformité technique et les essais de mise en marche, tandis que l'installation et la mise en marche se feront sur le site bénéficiaire.

Une lettre d'engagement doit être signée par le titulaire afin d'effectuer les opérations d'installation nécessaire après l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Le retard enregistré dans l'opération de vérification de conformité technique et de réception, après livraison du matériel, sera à la charge de l'OFPPT et le délai d'exécution du marché sera prorogé en conséquence.

Le titulaire interviendra pour l'installation des différents équipements dans un délai de 7 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la saisie du titulaire par l'OFPPT l'informant du dépôt des équipements en question dans les locaux de ce dernier.

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité et ce dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié.

Le titulaire prend en charge les accessoires, les composants, la matière d'œuvre et toutes sujétions nécessaire à l'installation, la mise en service et aux différents essais de ces équipements.

Les articles jugés non-conformes sont récupérés séance tenante par le titulaire, ceux présentant des observations doivent faire l'objet de levée de réserves dans un délai maximum de 15 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPT des équipements concernés. Passé ce délai l'OFPPT n'est plus responsable des équipements et/ou fournitures en question.

Le titulaire mettra à la disposition du(es) représentant(s) de l'OFPPT la documentation technique, en langue française, nécessaire à la vérification de la conformité technique des équipement(s).

L'OFPPT procédera à la vérification de la conformité technique des équipements et/ou fournitures avec les spécifications du marché (marque, référence, origine, dimensions, capacités, puissance, alimentation électrique,

H

H



...) dans les sites bénéficiaires et /ou l'entrepôt dédié, à la date prévue, en présence d'un représentant qualifié du titulaire devant être habilité à répondre aux remarques de la commission désignée par l'OFPPT.

La vérification de la conformité technique des articles livrés est sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal qui doit être signé par le(s) représentant(s) de l'OFPPT et du titulaire ayant participé à l'opération de vérification.

Toute divergence par rapport au marché doit être consignée dans le procès-verbal de vérification de conformité technique.

Une copie du procès-verbal de vérification de conformité technique est remise au représentant du titulaire séance tenante.

Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel.

Le titulaire remettra aux représentants du site bénéficiaire 5 exemplaires originales des bons de livraison, afin de renseigner les numéros d'enregistrement dans les livres journal et inventaire dans le site bénéficiaire et /ou l'entrepôt dédié.

ARTICLE N°12 : MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS.

L'OFPPT procédera à la réception dans le site bénéficiaire ou l'Entrepôt dédié :

- Du matériel sur la base du procès-verbal de vérification de conformité technique ;
- Des quantités livrées par rapport à celles du marché ;
- De la mise en marche du matériel si nécessaire.

La réception n'est prononcée qu'une fois l'équipement, vérifié conforme, satisfait aux essais exigés.

Les articles réceptionnés sont enregistrés dans le livre journal et éventuellement dans le livre d'inventaire. Les numéros du livre journal et d'inventaire sont portés sur le PV de réception.

ARTICLE N° 13: FORMATION.

Il n'est prévu de formation pour les **Lots 1 et 2**.

ARTICLE N°14 : RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE.

1- Réception provisoire

La réception provisoire du marché n'est prononcée que lorsque tous les équipements et/ou fournitures sont livrés, vérifiés conformes et une fois tous les essais ont été déclarés satisfaisants par le(s) représentant(s) de l'OFPPT.

La réception provisoire du marché correspondra à la dernière date de réception.

2- Réception définitive :

Le titulaire demandera à l'OFPPT d'organiser la réception définitive vingt jours au plus tard avant l'expiration du délai de garantie.

Un planning de réception définitive sera communiqué par l'OFPPT au titulaire en lui précisant les lieux et les dates de réceptions définitives.

M

H2



Le titulaire prendra les dispositions nécessaires pour se faire représenter à ces opérations qui seront sanctionnées par un procès-verbal de réception définitive locale.

Si au moment de la réception définitive, il est reconnu que certaines réserves concernant la réparation ou le remplacement de l'article défectueux ayant fait l'objet d'une notification, le titulaire disposera d'un délai d'un (1) mois maximum pour réparer ou remplacer l'équipement déclaré défectueux.

Le délai de garantie des équipements et/ou fournitures concernés qui leur est directement lié est prolongé jusqu'à ce que ces réserves soient levées par le titulaire. A défaut, l'OFPPT peut effectuer les réparations ou remplacements aux frais du titulaire de marché ou prendre d'autres mesures correctives.

ARTICLE N°15 : MODE DE REGLEMENT.

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires définis et établis pour chaque item par le titulaire aux quantités réellement exécutées et réceptionnées, conformément aux descriptions figurant au bordereau des prix-détail estimatif et aux conditions particulières du marché.

ARTICLE N°16 : MODALITES DE PAIEMENT.

Tous les prix du présent marché seront établis en tenant compte de toutes les taxes et charges diverses, y compris la taxe sur la valeur ajoutée "T.V.A", Toutefois et dans le cadre de l'article l'article 92 (I-6°) du Code Générale des impôts, les droits de la TVA sont exonérés au titre du présent marché.

A cet effet, le titulaire devra fournir à l'OFPPT une facture pro-forma globale égale à la valeur du marché pour permettre à l'ONDA d'obtenir l'attestation d'exonération de la TVA.

Sur la base de l'attestation d'exonération de la TVA délivrée par l'Administration fiscale Marocaine, le titulaire devra fournir les factures en Hors TVA portant la mention « exonération de la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 92 (I-6°) du Code Général des Impôts. ».

Société Foncière CMC S.A. procédera au paiement des articles livrés et réceptionnés conformes.

1) Modalités de paiement pour livraison directe sur le Site bénéficiaire :

Le titulaire adressera à l'Office les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originales portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par les représentants du site bénéficiaire
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique.
- Les attestations d'exonération en TVA.
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Le PV de la formation si le marché le prévoit.

Les sommes dues au titulaire seront réglées sur son compte dont le numéro est précisé dans l'acte d'engagement.

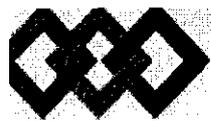
Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

2) Modalités de paiement pour livraison sur l'Entrepôt dédié :

a) Livraison sur l'Entrepôt dédié :

M

H7



- En cas de livraison dans l'entrepôt dédié, L'OFPPT procédera au paiement des articles livrés et réceptionnés conformes sur la base des PVs de vérification de conformité technique et essai de marche à hauteur de 65% du montant global de la facture.

Le titulaire adressera à l'Office les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originaux portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par le Magasinier de l'entrepôt dédié.
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique et essai de marche
- Les attestations d'exonération en TVA.
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Une lettre d'engagement signée par le titulaire afin d'effectuer les opérations d'installation et de formation nécessaires après l'acheminement du matériel vers le Site bénéficiaire.

Les sommes dues au titulaire seront réglées sur son compte dont le numéro est précisé dans l'acte d'engagement.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

b) Livraison et acheminement vers le Site Bénéficiaire :

Le reliquat de 35% sera réglé après l'acheminement et l'installation du matériel dans le Site bénéficiaire.

Le titulaire adressera à l'Office les documents constituant le dossier de paiement suivants :

- Les Factures en cinq exemplaires originales portant la date de la facture, le numéro de la facture, l'objet et le numéro du marché, le(s) site(s) bénéficiaire (s), l'arrêté du montant de la facture en chiffre et en lettre.
- Les bons de dépôt portant les dates de livraison dûment signé et cacheté par les représentants du site bénéficiaire
- Les bons de livraison portant la date d'enregistrement et les numéros des livres journal et inventaire.
- Les Copies du PV de vérification de conformité technique.
- Les attestations d'exonération en TVA.
- Les attestations des polices d'assurances de l'année de l'exécution du marché.
- Le planning prévisionnel de livraison
- Le PV de la formation si le marché le prévoit.

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues en exécution du présent marché en faisant donner crédit au compte ouvert au nom du prestataire indiqué sur l'acte d'engagement. Les paiements se feront sur la base du montant Hors Taxes, conformément aux dispositions prévues par la Code Générale des Impôts.

Dans le cas où ladite exonération n'est plus applicable, le Maître d'ouvrage paiera la TVA conformément aux règles de droit commun.

Aussi, les prestations de service réalisées pour le compte du maître d'ouvrage par une entreprise non résidente sont soumises à l'impôt sur les sociétés au taux de 10% de ces prestations. Cet impôt est prélevé du montant desdites prestations sous forme de retenue à la source. Une copie de l'attestation du versement de cet impôt sera remise au prestataire, à sa demande. Pour les entreprises originaires de pays ayant signé avec le Maroc une convention destinée à éviter les doubles impositions, la retenue à la source est déductible des impôts dus dans leur pays d'origine.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.

4

Bz



ARTICLE N°17 : UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications, des plans, dessins, tracés, échantillons ou information fournis par l'OFPPT ou en son nom et au sujet du marché à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à ladite exécution.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'OFPPT, n'utilisera aucun des documents et aucune des informations énumérés dans le paragraphe précédent, si ce n'est pour l'exécution du marché.

Tout document, autre que le marché lui-même, énuméré dans le 1er paragraphe demeurera la propriété de l'OFPPT et tous ses exemplaires seront renvoyés à l'OFPPT sur sa demande, une fois les obligations contractuelles du titulaire exécutées.

ARTICLE N°18 : BREVETS.

Le titulaire garantira la Société Foncière CMC S.A., contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de création industrielle résultant de l'emploi des équipements ou d'un de leurs éléments au MAROC.

ARTICLE N°19 : SOUS-TRAITANCE.

Toute sous-traitance éventuelle au titre de ce marché se fera dans les conditions de l'article n°141 du règlement des marchés de l'OFPPT.

ARTICLE N°20 : DOMICILE DU TITULAIRE.

Le titulaire du marché est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage Délégué dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage Délégué, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

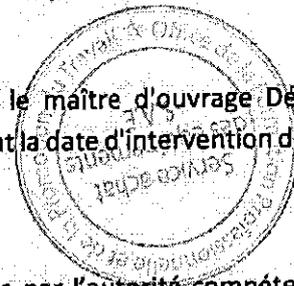
ARTICLE N°21 : VALIDITE DU MARCHE.

Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après sa signature par l'autorité compétente de la Société Foncière CMC S.A. ou par son délégué dûment désigné et son visa par le Contrôleur d'Etat, lorsque ledit visa est requis.

ARTICLE N°22 : DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE.

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze (75) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les conditions de prorogation de ce délai sont fixées par les dispositions de l'article 136 du règlement des marchés de l'OFPPT.



M

Hs



ARTICLE N°23 : GARANTIE.

Le titulaire garantit que tout équipement et/ou fourniture livré en exécution du marché est neuf, n'a jamais été utilisé, est du modèle le plus récent en service et inclue toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau sauf si le marché en a disposé autrement.

Le titulaire garantit en outre que tout équipement et/ou fourniture livré en exécution du marché n'aura aucune défektivité due à sa conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre (sauf dans le cas où la conception et/ou le matériau requis par les spécifications du marché), qui peut se révéler pendant l'utilisation normale de l'équipement livré, dans les conditions prévalant dans les établissements de la Société Foncière CMC S.A.

Pendant la période de garantie, les techniciens du fournisseur interviendront dans un délai de 15 jour à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPT des pannes des équipements concernés.

Les frais de récupération ou de remplacement des équipements défectueux sont à la charge exclusive de ce dernier.

ARTICLE N°24 : RETENUE DE GARANTIE.

Conformément à l'Article 64 du C.C.A.G-T, une retenue d'un dixième (1/10) sera effectuée sur le montant des acomptes.

La retenue de garantie cessera de croître lorsqu'elle aura atteint sept pour cent (7 %) du montant initial du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Toutefois, cette retenue de garantie pourra être remplacée, à la demande du titulaire, par une caution personnelle et solidaire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

N.B : Pour le titulaire étranger, le cautionnement de la retenue de garantie doit être avalisé par une banque marocaine

ARTICLE N°25 : DELAI DE GARANTIE.

Le délai de garantie est fixé à Une année (01) pour les prestations objet du marché. Il court à partir de la date de la dernière réception provisoire de ces équipements sur le Site bénéficiaire.

Le délai de garantie suscit e concerne tous les items mentionn es dans le bordereau des prix – d etail estimatif, et est exig e du titulaire apr es la date du proc es-verbal de r eception provisoire.

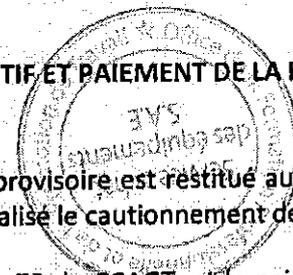
ARTICLE N°26 : RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE.

En application des dispositions de l'article 19 du CCAGT, le cautionnement provisoire est restitu e au titulaire du march e ou la caution qui le remplace est lib er e apr es que le titulaire aura r ealis e le cautionnement d efinitif.

Le cautionnement d efinitif est restitu e, sauf les cas d'application de l'article 79 du CCAGT, et le paiement de la retenue de garantie est effectu e ou bien les cautions qui les remplacent  a la suite d'une mainlev ee donn ee par l'OFPT d es la signature du proc es-verbal de la r eception d efinitive des  equipements objet du march e.

ARTICLE N°27 : ASSURANCE ET RESPONSABILITES.

En application des dispositions de l'article 25 du CCAGT, le titulaire doit souscrire, conform ement  a la l egislation et  a la r eglementation en vigueur, les polices d'assurances qui doivent couvrir les risques inh erents  a l'ex ecution du pr esent march e.



Handwritten mark

Handwritten mark



ARTICLE N° 28 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS.

En cas de contestation entre l'administration et le titulaire, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 81, 82 et 84 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAGT). Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis à la juridiction marocaine compétente statuant en matière administrative, conformément à l'article 83 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAGT).

ARTICLE N° 29 : NANTISSEMENT.

En cas de nantissement du marché, le Maître d'ouvrage remet au titulaire du marché, sur sa demande et contre récépissé, une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dûment signée et indiquant que ladite copie est délivrée en unique exemplaire destiné à former titre pour le nantissement du marché public, conformément aux dispositions du dahir n° 1-15-05 du précisé que :

- + La liquidation des sommes dues par la Société Foncière CMC S.A. en exécution du présent marché sera opérée par les soins du Directeur Général de la Société Foncière CMC S.A. ou son délégataire.
- + Le fonctionnaire chargé de fournir au titulaire du futur marché ainsi qu'à bénéficiaire des nantissemments ou subrogations les renseignements, qui ont été prévus à l'article 8 du dahir susvisé.
- + Les paiements prévus au présent marché seront effectués par le Trésorier Payeur de l'OFPPPT seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du présent marché.

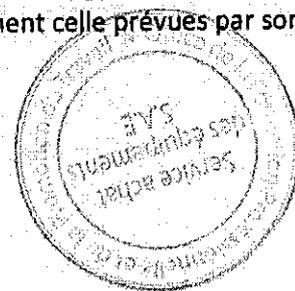
Les frais de timbre et d'enregistrement de l'original du présent marché ainsi que de l'exemplaire unique sont à la charge du titulaire du marché.

ARTICLE N°30 : RESILIATION DU MARCHE.

Le marché peut être résilié par la Société Foncière CMC S.A. en concertation avec l'OFPPPT de plein droit dans tous les cas de figure prévus par les textes en vigueur (le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaâbane 1437 (13 mai 2016) - CCAGT et règlement des marchés de l'OFPPPT approuvé le 18 Chaâbane 1435 (16 Juin 2014).

ARTICLE 31 : MESURES COERCITIVES.

Il sera fait application des mesures coercitives prévues la CCAG-T, notamment celle prévues par son chapitre VIII.

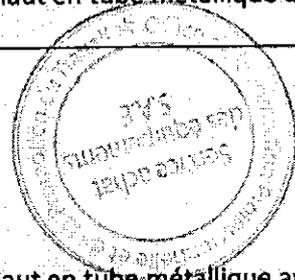




CHAPITRE II : CLAUSES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

Lot N°1 : Equipements d'ateliers et mobilier des espaces pédagogiques

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques
1	Comptoir d'accueil principal - Fourniture et pose d'un comptoir d'accueil réalisé en solid surface d'une forme circulaire embriquée dans un bac de plante - Dimensions : - Hauteur : 222 cm \pm 5% - Longueur : 310 cm \pm 5% - Profondeur : 80 cm \pm 5% - Composé d'une structure primaire en bois ou métallique - habillé en solid surface et incrustation d'un panneau métallique grillagé. --- Finition et coloris au choix
2	Podium bas expo - Fourniture et pose d'un podium d'exposition - composé d'un cube creux de dimensions : - Longueur : 60 cm \pm 5% - Hauteur : 60 cm \pm 5% - Profondeur : 60 cm \pm 5% - Réalisé en HDF de 19mm laqué avec tige portante en bas et en haut en tube métallique avec pièce de jonction hauteur variable entre dalle.
3	Podium haut expo - Fourniture et pose d'un podium d'exposition - composé d'un cube creux de dimensions : - Longueur : 60 cm \pm 5% - Hauteur : 90 cm \pm 5% - Profondeur : 60 cm \pm 5% - Réalisé en HDF de 19mm laqué avec tige portante en bas et en haut en tube métallique avec pièce de jonction hauteur variable entre dalle.
4	Podium médium expo - Fourniture et pose d'un podium d'exposition - composé d'un cube creux de dimensions : - Longueur : 60 cm \pm 5% - Hauteur : 75cm \pm 5% - Profondeur : 60 \pm 5% - Réalisé en HDF de 19mm laqué avec tige portante en bas et en haut en tube métallique avec pièce de jonction hauteur variable entre dalle.
5	Présentoir coulissant - Fourniture et pose d'un présentoir de tapis - composé d'un bloc de dimensions : - Longueur : 200 mm \pm 5% - Profondeur : 90 cm \pm 5% - Hauteur variable de maximum 400cm - réalisé en MDF ou mélaminé de 19mm avec finition mat composé de 16 panneaux coulissant sous forme de cimaise sur rail coulissante et face principale en baton maréchal

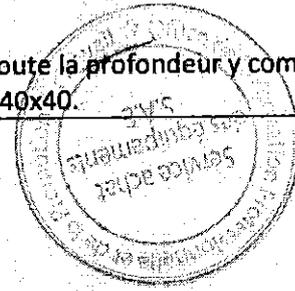


[Handwritten signature]

[Handwritten signature]



6	<p>Table de consultation</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une table rectangulaire- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 355cm \pm5%- Largeur : 58cm \pm5%- Epaisseur : 50mm- réalisé en structure primaire isopleine et habillage de surface en OSB avec chant noir 2 piétements en grillage métallique.
7	<p>Table haute et assise</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une table de collaboration- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 480 cm \pm5%- Largeur : 68 cm \pm5%- Epaisseur : 30mm- réalisé en structure primaire métallique en tube rectangle et habillage de surface en mélaminé de 19mm.- Le meuble est composé :<ul style="list-style-type: none">- d'une hauteur d'assise de 34cm \pm5% sur une longueur de 180 \pm5%- et une hauteur de travail de 75 cm sur une longueur de 300cm
8	<p>Bibliothèque niche 1</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une bibliothèque-Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Largeur : 250 cm \pm5%- Hauteur : 420 cm \pm5%- Profondeur : 50cm \pm5%- composé d'une niche de 80cm par 225cm sur toute la profondeur y compris assise capitonnée et d'une partie ouverte en cube de rangement de 50x50 cm avec dossier en grille perforée
9	<p>Bibliothèque niche 2</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une bibliothèque- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Largeur : 243 cm \pm5%- Hauteur : 255 cm \pm5%- Profondeur : 45cm à 60cm- composé d'une niche de dimension : 155cm par 215cm sur toute la profondeur y compris assise capitonnée et d'une partie ouverte en cube de rangement de 40x40.
10	<p>Bibliothèque niche 3</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une bibliothèque- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Largeur : 274 cm \pm5%- Hauteur : 255 cm \pm5%- Profondeur : 60 cm \pm5%- composé d'une niche de 165cm par 215cm sur toute la profondeur y compris assise capitonnée et d'une partie ouverte en cube de rangement de 29x40.
11	<p>Bibliothèque niche 4</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une bibliothèque- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Largeur : 290 cm \pm5%- Hauteur : 400 cm \pm5%- Profondeur : 50cm \pm5%- composé d'une table de 140cm par 75cm de hauteur sur toute la profondeur d'une partie ouverte en cube de rangement de 50x50 avec dossier en grille perforée

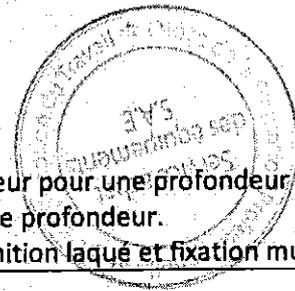


4

32



12	<p>Table de réunion salle de conseil</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une table de réunion de forme OVAL- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Largeur : 350cm ±5%- Longueur : 900 cm ±5%- composé d'un piètement métallique en plat métal de 80x5 mm avec finition Epoxy noir et un plateau de 50mm d'épaisseur avec une finition en placage noyer y compris support de passage de câble central en chemin de câble visitable et 20 boîtiers rétractables composé chacun de 2 PC et 1 RJ 45 dont deux boîtiers équipés de HDMI
13	<p>Buffet de service salle de conseil</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un buffet de service- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 300 cm ±5%- Profondeur : 40 cm ±5%- Hauteur : 63cm ±5%- réalisé en MDF laqué composé de porte ouvrante à la française avec poignée intégrée en creux dans les portes et une niche centrale en cube finition noyer
14	<p>Assise longue pour collaboration</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une assise- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 1032cm ±5%- Profondeur : 60 cm ±5%- en structure primaire en bois ou métallique habillé en panneaux MDF de 10mm sur les côtés et de 19mm sur l'assise.- Le meuble est composé de 3 faces 2 latérales et 1 toiture horizontales et une assise de 40 cm de hauteur.L'ensemble avec finition laqué en multicolore.Finition et coloris suivant choix du client.Le prix comprend également des assises en mousse HD rembourées et habillage en tissu en toile.
15	<p>Meuble Repro coworking</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un jeu d'étagère composé de 3 modèles- étagère droite de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 156cm ±5%- Profondeur : 35 cm ±5%- 1 étagère en Z de dimensions : 71cm, 41 cm et 47 cm de longueur pour une profondeur de 50cm- et une composition de 5 étagère de 47cm de largeur et 35cm de profondeur.- L'ensemble en structure isoplene de 40mm d'épaisseur avec finition laqué et fixation mural invisible
16	<p>Gradin sur roue</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose de gradin modulaire mobile permettant de créer des différents espaces d'apprentissage et de diviser des espaces. - pour le travail de groupe et pour améliorer l'interaction entre les étudiants.- Roulettes, structure en bois, espaces de rangement et tapisserie en PVC. gradin mobile à deux niveaux d'une hauteur globale de 80cm 90 cm de largeur et de 90cm de profondeur.
17	<p>Assise avec plateau</p> <p>Fourniture et pose d'une assise en forme de Z réalisé polypropylène composé d'une surface assise et d'une tablette pour travail</p>

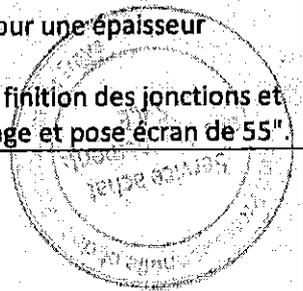


4

42



18	Table triangulaire Haute sur roulette - Fourniture et pose d'une table triangulaire de 123 cm par 123 cm - réalisée en structure avec pieds en tube d'acier rond soudés et vissés et étrier repose-pieds. Revêtement époxy. - sur roulettes - Plateau de table triangle isocèle en LIGNOpal Plateaux de tables avec coins arrondis. hauteur de 106cm
19	Table triangulaire hauteur normale sur roulette - Fourniture et pose d'une table triangulaire de 123 cm par 123 cm - réalisée en structure avec pieds en tube d'acier rond soudés et vissés et étrier repose-pieds. - Revêtement époxy. - sur roulettes - Plateau de table triangle isocèle en LIGNOpal Plateaux de tables avec coins arrondis. hauteur de 88cm
20	Chaise Sur roulette coque PP - Fourniture et pose d'une chaise avec coque en polypropylène avec personnalisation du dossier, - Piètement tréteau sur roulette en acier fin avec roulettes, vernis poudre (époxy)
21	Assis debout - Fourniture et pose d'une assise en PVC injecté sur une base semi sphérique pour une position en assis debout
22	Tableau sur roulette - Fourniture et pose d'un tableau sur roulette de 1000 x 1960 composé d'un piètement central et d'un panneau en verre magnétique en bord arrondi.
23	Totem pour écran de présentation - Fourniture et pose d'un totem de présentation de dimensions : - Largeur : 150 cm \pm 5% - Hauteur : 2500 cm \pm 5% - et une casquette de retour de 150cm de largeur et 140cm de profondeur pour une épaisseur globale de maximum 20cm - Réalisé en structure métallique fixé au sol et habillé en MDF de 10mm avec finition des jonctions et peinture laqué y compris trape de visite et reservation pour passage de cablage et pose écran de 55"
24	Pouf rectangle - Fourniture et pose d'un pouf rectangulaire de dimensions : - Longueur : 125cm \pm 5% - Largeur : 50 \pm 5% - Hauteur : 42 \pm 5% d'assise - réalisé en mousse et d'un habillage en tissu
25	Cube de coworking - Fourniture et pose d'une assise de 500 x 250 x 333 mm / 25mm - fabriquée à partir de polypropylène expansé pur (EPP), sans odeur et sans plastifiant nocif, - surface structurée en polypropylène expansé, - poids 1,4 kg ; - Couleurs et finitions aux choix du client
26	Table rectangulaire en OSB - Fourniture et pose d'une table réalisé en tube métallique rectangulaire de 50x20 - formant une structure cubique de 140cm de longueur et 140cm de largeur pour une hauteur de 200cm formant une croix. - Plateaux de travail de 14mm en OSB

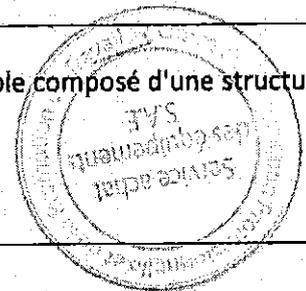


J

be



27	Box de meeting coworking - Fourniture et pose d'un box de meeting composé de deux canapés de 140cm de longueur de 150cm de hauteur de dossier et 45cm de hauteur d'assise pour une largeur globale de 90cm réalisé en mousse MD et habillé en tissu yc table de collabotation réalisé en deux tube métallique de 10mm de diamètre et une table en HPL de 10mm de 120cm de longueur et 80cm de largeur.
28	Table demi lune - Fourniture et pose d'une table en demi cercle en forme de vague de 130cm de diamètre et une largeur maximale de 73cm en panneau d'aggloméré et piètement métallique tubulaire réglable en hauteur
29	Table triangulaire - Fourniture et pose d'une table en forme triangulaire de 68cm par 68cm en panneau d'aggloméré et piètement métallique tubulaire réglable en hauteur
30	Meuble Kitchenette - Fourniture et pose d'un meuble kitchenette de dimensions : - 250cm ±5% de longueur - 64cm ±5% de largeur - 90 cm ±5% de hauteur - composé d'une structure en MDF plaqué, d'un plan de travail en marbre noir et d'une crédence sur toute la longueur en étagère une de 35cm de largeur et une de 20cm de largeur
31	Pouf sur mesure - Fourniture et pose d'un pouf cubique de 40cm par 40cm et 35 cm de hauteur - réalisé entièrement en mousse HD et habillage en Simili cuir
32	Table Haute de travail Fourniture et pose d'une table de travail de 200cm de longueur et de 40cm de largeur réalisé en OSB sur deux piètements
33	Table pliable - Fourniture et pose d'une table de travail individuelle monoplace pliable composé d'une structure métallique de dimensions : - 688mm ±5% de largeur - 500mm ±5% de profondeur sur deux roues et un plateau en HPL de 10mm de 50cm par 65cm
34	Meuble Repro digital - Fourniture et pose d'un meuble de Reprographie de 200cm de longueur et 60cm de largeur réalisé en structure HDF y compris fixation mural. - Le prix comprend également 3 cube de rangement de 100cm et 45cm de hauteur et 30 cm de profondeur, L'ensemble en finition laqué
35	Tableau mobile - Fourniture et pose d'un tableau sur roulette de 650x1960 composé d'un piètement central et d'un panneau en verre magnétique en bord arrondi.

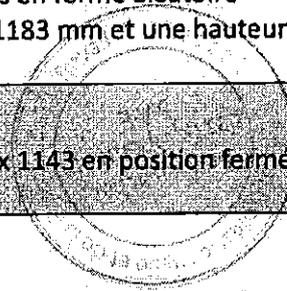


4

02



36	Fauteuil de collaboration avec dossier haut - Fourniture et pose d'un fauteuil de collaboration en mousse et tissu de dimensions : - 1800mm \pm 5% de largeur - 740mm \pm 5% de profondeur - 1100 \pm 5% d'une hauteur globale - 400mm \pm 5% hauteur d'assise - muni d'une table arrière composé d'une structure métallique en tube métallique avec repose pied et une table de travail de 330mm de largeur et 1800mm de longueur.
37	Fauteuil de collaboration avec dossier bas - Fourniture et pose d'un fauteuil de collaboration en mousse et tissu de 1800mm \pm 5% de largeur de 740mm \pm 5% de profondeur d'une hauteur globale de 738mm \pm 5% et une hauteur d'assise de 400mm \pm 5% - muni d'une table arrière composé d'une structure métallique en tube métallique avec repose pied et une table de travail de 330mm de largeur et 1800mm de longueur.
38	Table circulaire Fourniture et pose d'une table pour atelier composée d'un piètement métallique tubulaire réglable en hauteur avec plateau en aggloméré de 95cm de diamètre rogné au niveau de la circonférence et protection des piètement par embout finition des chants en PVC.
39	Rail d'accrochage mural - Fourniture et pose d'un support de fixation de papier en A4 réalisé en profil aluminium y compris dispositif de fixation en caoutchouc pour incrustation de feuille.
40	Assise bois sur Roue - Fourniture et pose d'une assise en bois multiplis en forme courbé de 46cm de hauteur d'assise de 516 cm de longueur de 247cm de profondeur sur 4 roues avec système d'orientation.
41	Bibliothèque de rangement - Fourniture et pose d'une bibliothèque en bois chêne composé de 5 boxes en forme aléatoire s'inscrivant dans une mesure totale de profondeur 851 mm, de longueur 1183 mm et une hauteur de 1040 mm
42	Tableau coulissant - Fourniture et pose d'un système de tableau coulissant en verre de 1685 x 1143 en position fermé et 3200 x 1143 en position ouvert
43	Table puzzle - Fourniture et pose d'une table de travail en forme poire composé d'une structure en piètement en tube d'acier rond soudé et châssis en tube d'acier rectangulaire. Tous les composants acier en finition époxy. Table individuelle avec vérins de réglage au sol. Plateau de table en LIGNOpal. inscrit dans une dimension de 165-114 cm
44	Canapé cocon - Fourniture et pose d'un canapé en cocon de 82cm de largeur de 108cm de Hauteur et 42 cm de hauteur d'assise et d'une profondeur hors tout de 77cm sur piètement métallique en croix de 4 tiges et structure en polyuréthane injecté



H

De



45	Chaise sur 4 pieds -Fourniture et pose d'une chaise sur 4 piètements métallique avec finition epoxy avec une coque en polypropylène avec un dossier incliné détachable
46	Bibliothèque de rangement avec tableau amovible -Fourniture et pose d'une bibliothèque composée d'étagères ouvertes des deux côtés. Les côtés ont un tableau blanc effaçable - Base en tôle d'acier laminé à froid de 1 mm d'épaisseur. - Étagères fixes en tôle d'acier de 0,8 mm d'épaisseur. - Côtés en tôle d'acier laminé à froid de 0,8 mm d'épaisseur. - Partie supérieure en tôle d'acier de 0,8 mm d'épaisseur. Il y a un tiroir au niveau inférieur fabriqué en panneau aggloméré revêtu de mélaminé. La partie frontale et arrière sont en acier Les tiroirs sont sur des guides à ouverture facile et silencieuse. Les roues sont multidirectionnelles avec Ø80 mm. Finition en peinture de poudre d'époxy-polyester Coloris et finition suivant choix du client y compris 6 tableau et un chariot de transport
47	Tableau de collaboration triangulaire -Fourniture et pose d'un tableau à trois faces de 60 cm chacune et 220mm de hauteur réalisées en structure en MDF assemblé sur une base triangulaire sur roue avec un habillage en Crystal white.
48	Table de travail circulaire - Fourniture et pose d'une table de travail circulaire de 130cm de diamètre rogné pour assuré 3 creux de collaboration l'ensemble sur piètement métallique tubulaire avec réglage en hauteur
49	Table de travail sur roulette -Fourniture et pose d'une table en arc à piètement métallique sur roue d'une face, avec un plateau en aggloméré d'une forme arrondie de 83x50 qui s'inscrit dans un cercle Hexagonal.
50	Rayonnage circulaire - Armoire bibliothèque en bois arrondie de dimensions : - 800mm ±5% de hauteur, - 450mm ±5% de profondeur et un angle de 45°de courbe de type manutan réalisée en structure de panneau aggloméré haute densité de 19 mm d'épaisseur ; - couverte des deux côtés avec mélaminé y compris 1 étagère et roulette.
51	Assise arrondi -Fourniture et pose d'une banquette en forme d'angle de dimensions : - 35 cm ±5% de hauteur - 55cm ±5% de profondeur - et 78/40 de longueur - avec structure en bois et mousse, - recouvert de similicuir.

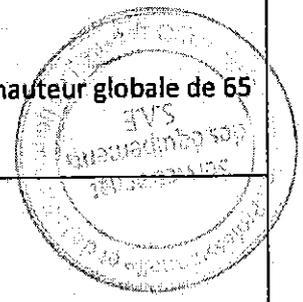


H

H2



52	Armoire de rangement sur roulette - Fourniture et pose d'un armoire de rangement en HDF brut de dimensions : - 1800mm ±5% de hauteur - 950mm ±5% de largeur - 300mm ±5% de profondeur - composé de 10 compartiment de rangement avec habillage de face arrière en Tole grillagé métallique avec finition laqué
53	Etablie de travail avec caisson latéral et panneau d'outillage - Fourniture et pose d'un plan de travail de dimensions : - 2700mm ±5% de longueur - 1100mm ±5% de largeur - composé d'une structure en piètement métallique et un plateau en multiplis de 40mm avec un panneau d'outillage en structure métallique de 1300mm. - Le prix comprend également un rangement latéral en MDF de 19mm laqué composé d'un caisson de dimensions : - 1100mm de hauteur et de 600mm de profondeur et de 1100mm de largeur sur 4 roues industrielles.
54	Etablie sur tréteau - Fourniture et pose d'un établie sur tréteau - Plan de travail composé de 2 tréteaux en bois massif hêtre ou laqué en noir, - réglable en hauteur mécaniquement par palier - un plateau de travail en mélaminé de dimensions : - Lxl :1600x800 mm - épaisseur avec chant : 30 mm - Coloris et finition suivant choix du client.
55	Etablie imprimante 3D sur caisson tiroir - Fourniture et pose d'un plan de travail de dimensions : 1600x600 mm réalisé en panneau OSB de 14 mm d'épaisseur disposé sur deux caisson tiroir de 1100mm de hauteur et de 600mm de profondeur et 400mm de largeur. Réalisé en MDF laqué
56	Caisson sur roulette en mélaminé pour labo - Fourniture et pose d'un caisson tiroir réalisé en mélaminé de 19mm pour une hauteur globale de 65 cm à maximum 70cm et de 40 cm de profondeur et de 60cm de largeur - composé de 3 tiroirs coulissants avec frein de fermeture l'ensemble sur roues
57	Etablie Menuiserie - Fourniture et pose d'un Etabli de menuiserie 2000 X 500 MM : En hêtre massif étuvé verni. piètement droit section 100 x 60 mm. hauteur totale 900 mm. équipé de : 1 presse avant verticale (vis acier diamètre 24 mm + goupille et chaînette), 1 plancher formant caisson, 1 tiroir bois, 1 griffe de butée métallique amovible 1 trou pour recevoir valet de 28 mm.



H

H2



58	Etablie mécano Fourniture et pose d'un Etabli mécanique. - Hauteur du sol au plan du travail : 850 mm - Dimensions du plan de travail : L x l : 2000 x 800 mm - Epaisseur du plan de travail : 40 mm - Plateau du plan de travail en bois rouge ou hêtre massif - Pieds en tube acier carré 50 x 50 x 2 mm - Traverses en tube acier carré 50 x 50 x 2 mm - Raidisseurs en tube acier rectangulaire 50 x 30 x 2 mm - 4 goussets en tôle de 4 mm d'épaisseur (sur les coins) - Traverse pieds avant en tube acier diamètre 35x1,5 mm - Embouts (bouchons) en plastique
59	Tabouret dossier Un tabouret haut composé : - une coque - assise en PU - l'ensemble sur tige centrale réglable en hauteur - une base de 5 branches sur roues.
69	Bureau Professeur Trapèze - Un bureau professeur composé d'un piètement métallique avec un plateau de forme trapézoïdale : - hauteur 76 cm±5% - Table de 80 x 120 cm ±5% en Durapan - sur un caisson de retour pour rangement.
70	Chaise professeur Chaise pour professeur composée : - Un piètement cruciforme en aluminium - Un vérin à gaz avec habillage plastique à hauteur réglable via vérin. - Coque assise en polypropylène structuré double paroi (LuPo), pour une assise confortable avec effet de coussin d'air. - Fixation masquée de l'assise et lumière de préhension. Roulettes pour sol dur
71	Table de chevet : - Dimensions : h 450 x L 500 x l 400 ± 10 % - table de chevet à deux tiroirs - Base (socle) en bois massif



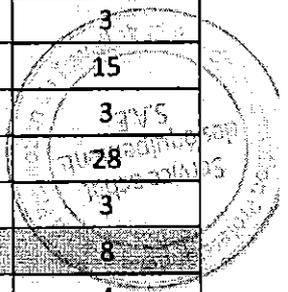
Tableau de répartition :

Lot N°1 : Equipements d'ateliers et mobilier des espaces pédagogiques

Item N°	Désignation	Unité	Agadir	Laayoune	Nador	Quantité
1	Comptoir d'accueil principal	U	1	1	1	3
2	Podium bas expo	U	1	1	1	3
3	Podium haut expo	U	1	1	1	3
4	Podium medium expo	U	1	1	1	3

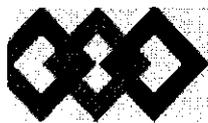


5	Présentoir coulissant	U	1	0	0	1
6	Table de consultation	U	1	0	0	1
7	Table haute et assise	U	1	0	0	1
8	Bibliothèque niche 1	U	1	0	0	1
9	Bibliothèque niche 2	U	1	0	0	1
10	Bibliothèque niche 3	U	1	0	0	1
11	Bibliothèque niche 4	U	1	0	0	1
12	Table de réunion salle de conseil	U	1	1	1	3
13	Buffet de service salle de conseil	U	1	1	1	3
14	Assise longue pour collaboration	U	1	1	1	3
15	Meuble Repro coworking	U	1	1	1	3
16	Gradin sur roue	U	4	2	2	8
17	Assise avec plateau	U	10	10	10	30
18	Table triangulaire Haute sur roulette	U	2	1	1	4
19	Table triangulaire hauteur normale sur roulette	U	2	1	1	4
20	Chaise Sur roulette coque PP	U	10	6	6	22
21	Assis debout	U	6	3	3	12
22	Tableau sur roulette	U	2	1	1	4
23	Totem pour écran de présentation	U	4	2	2	8
24	Pouf rectangle	U	2	0	0	2
25	Cube de coworking	U	12	8	8	28
26	Table rectangulaire en OSB	U	2	1	1	4
27	Box de meeting coworking	U	2	1	1	4
28	Table demi lune	U	4	2	2	8
29	Table triangulaire	U	4	4	4	12
30	Meuble Kitchenette	U	1	1	1	3
31	Pouf sur mesure	U	15	0	0	15
32	Table Haute de travail	U	1	1	1	3
33	Table pliable	U	12	8	8	28
34	Meuble Repro digital	U	1	1	1	3
35	Tableau mobile	U	4	2	2	8
36	Fauteuil de collaboration avec dossier haut	U	2	1	1	4
37	Fauteuil de collaboration avec dossier bas	U	2	1	1	4
38	Table circulaire	U	4	2	2	8
39	Rail d'accrochage mural	U	30	30	30	90
40	Assise bois sur Roue	U	4	0	0	4
41	Bibliothèque de rangement	U	1	0	0	1
42	Tableau coulissant	U	2	1	1	4
43	Table puzzle	U	3	0	0	3
44	Canapé cocon	U	2	2	2	6



Y

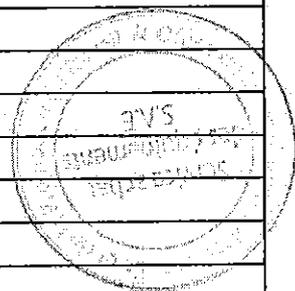
He

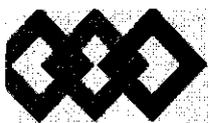


45	Chaise sur 4 pieds	U	5	5	5	15
46	Bibliothèque de rangement avec tableau amovible	U	1	0	0	1
47	Tableau de collaboration triangulaire	U	2	0	0	2
48	Table de travail circulaire	U	2	1	1	4
49	Table de travail sur roulette	U	12	6	6	24
50	Rayonnage circulaire	U	3	0	0	3
51	Assise arrondi	U	3	0	0	3
52	Armoire de rangement sur roulette	U	4	2	2	8
53	Etablie de travail avec caisson latéral et panneau d'outillage	U	3	1	1	5
54	Etablie sur tréteau	U	6	2	2	10
55	Etablie imprimante 3D sur caisson tiroir	U	3	2	2	7
56	Caisson sur roulette en mélaminé pour labo	U	18	10	10	38
57	Etablie Menuiserie	U	5	0	0	5
58	Etablie mécano	U	5	0	0	5
59	Tabouret dossier	U	130	50	130	310
69	Bureau professeur trapèze	U	6	3	7	16
70	Chaise professeur	U	6	3	7	16
71	Table de chevet	U	0	0	302	302

Lot N° 2 : Habillage et traitement de surface

Item n°	DESIGNATION
1	Ragréage
2	Revêtement en Résine
3	Revêtement en Flotex en lame
4	Revêtement en PVC tissé
5	Revêtement de sol en PVC
6	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90
7	Revêtement sol en moquette dalle
8	Revêtement sol en FLOTEX
9	Revêtement en parquet
10	Revetement en toile échiquier
11	Plinthe en Bois
12	Plinthe en PVC
13	Revêtement en gazon synthétique
14	Barre de seuils
15	Cloison en HABITO
16	Cloison amovible simple vitrage
17	Habillage en bois HDF découpé laser





18	Découpe lettrage sur HDF
19	Habillage en métal découpé laser
20	Habillage en bois acoustique
21	Habillage en HPL
22	Habillage en vinyle imprimé
23	Habillage en bois OSB
24	Habillage en brique décoratif
25	Habillage en solid surface
26	Habillage en végétation stabilisée
27	Habillage en liège
28	Habillage en Crystal white
29	Habillage en papier acoustique
30	Habillage en tole alucoband y compris découpe
31	Vitrophanie
32	Habillage en panneau organique
33	Habillage en métal déployé
34	Habillage en verre de 19mm
35	Faux plafond métallique
36	Habillage en bois gravé en 3D
37	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL
38	Toile tendu
39	Toile tendu imprimé
40	Suspension acoustique circulaire
41	Suspension acoustique Végétal
42	Pavé acoustique 0,60x0,60
43	Panneau modulaire en grillage
44	Pavé acoustique en hexagone
45	Lettre en Acoustique
46	Ecriture en Neon
47	Carte du monde en Acoustique
48	Suspension en nuage
49	Fourniture et pose d'écran d'information de 7"
50	Fourniture et pose d'un Tag Petit format
51	Fourniture et pose d'un Tag moyen format
52	Fourniture et pose d'un Tag grand format
53	Store a enrouleur manuel
54	Peinture vinylique sur mur
55	Peinture vinylique sur plafond
56	Peinture décorative
57	Peinture sur dalle modulaire
58	Adaptation CFO/CFA par espace

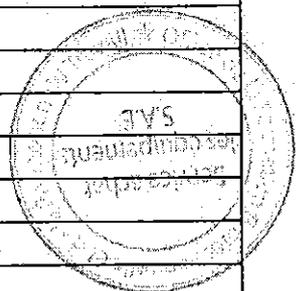
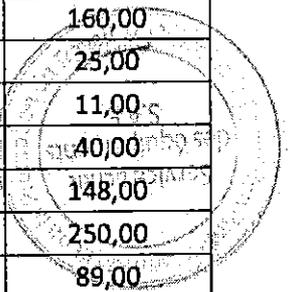


Tableau de répartition



Lot N° 2 : Habillage et traitement de surface

Item n°	DESIGNATION	UNI TE	AGADIR	LAAYOUNE	NADOR	QUANTITE TOTAL
1	Ragréage	M2	1.710,00	950,00	1.140,00	3.800,00
2	Revêtement en Résine	M2	540,00	300,00	360,00	1.200,00
3	Revêtement en Flotex en lame	M2	90,00	50,00	60,00	200,00
4	Revêtement en PVC tissé	M2	9,00	5,00	6,00	20,00
5	Revêtement de sol en PVC	M2	380,00	200,00	250,00	830,00
6	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90	M2	18,00	10,00	12,00	40,00
7	Revêtement sol en moquette dalle	M2	67,50	37,50	45,00	150,00
8	Revêtement sol en FLOTÉX	M2	540,00	300,00	360,00	1.200,00
9	Revêtement en parquet	M2	9,00	5,00	6,00	20,00
10	Revetement en toile échéquier	U	1,00	1,00	1,00	3,00
11	Plinthe en Bois	ML	720,00	400,00	480,00	1.600,00
12	Plinthe en PVC	ML	540,00	300,00	360,00	1.200,00
13	Revêtement en gazon synthétique	M2	40,00	15,00	20,00	75,00
14	Barre de seuils	ML	157,50	87,50	105,00	350,00
15	Cloison en HABITO	M2	65,00	35,00	45,00	145,00
16	Cloison amovible simple vitrage	M2	32,00	18,00	21,00	71,00
17	Habillage en bois HDF découpé laser	M2	32,00	18,00	21,00	71,00
18	Découpe lettrage sur HDF	M2	27,00	15,00	18,00	60,00
19	Habillage en métal découpé laser	M2	72,00	40,00	48,00	160,00
20	Habillage en bois acoustique	M2	32,00	18,00	21,00	71,00
21	Habilage en HPL	M2	54,00	30,00	36,00	120,00
22	Habillage en vinyle imprimé	M2	155,00	88,00	105,00	348,00
23	Habillage en bois OSB	M2	72,00	40,00	48,00	160,00
24	Habillage en brique décoratif	M2	12,00	6,00	7,00	25,00
25	Habillage en solid surface	M2	5,00	3,00	3,00	11,00
26	Habillage en végétation stabilisée	M2	18,00	10,00	12,00	40,00
27	Habillage en liège	M2	65,00	38,00	45,00	148,00
28	Habillage en Crystal white	M2	120,00	60,00	70,00	250,00
29	Habillage en papier acoustique	M2	40,00	22,00	27,00	89,00
30	Habillage en tole alucoband y compris découpe	M2	80,00	45,00	54,00	179,00
31	Vitrophanie	M2	30,00	17,00	21,00	68,00
32	Habillage en panneau organique	M2	100,00	55,00	70,00	225,00
33	Habillage en métal déployé	M2	9,00	5,00	6,00	20,00
34	Habillage en verre de 19mm	M2	6,00	4,00	5,00	15,00
35	Faux plafond métallique	M2	15,00	7,00	9,00	31,00
36	Habillage en bois gravé en 3D	M2	27,00	15,00	18,00	60,00
37	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL	M2	68,00	35,00	45,00	148,00
38	Toile tendu	M2	22,00	12,00	15,00	49,00



H

fa



39	Toile tendu imprimé	M2	68,00	38,00	45,00	151,00
40	Suspension acoustique circulaire	U	23,00	12,00	15,00	50,00
41	Suspension acoustique Végétal	U	14,00	8,00	9,00	31,00
42	Pavé acoustique 0,60x0,60	U	68,00	38,00	45,00	151,00
43	Panneau modulaire en grillage	U	22,00	13,00	15,00	50,00
44	Pavé acoustique en hexagone	U	54,00	30,00	36,00	120,00
45	Lettre en Acoustique	U	60,00	32,00	39,00	131,00
46	Ecriture en Neon	M2	18,00	10,00	12,00	40,00
47	Carte du monde en Acoustique	U	3,00	2,00	2,00	7,00
48	Suspension en nuage	U	18,00	10,00	12,00	40,00
49	Fourniture et pose d'écran d'information de 7"	U	9,00	5,00	6,00	20,00
50	Fourniture et pose d'un Tag Petit format	U	12,00	7,00	8,00	27,00
51	Fourniture et pose d'un Tag moyen format	U	9,00	5,00	6,00	20,00
52	Fourniture et pose d'un Tag grand format	U	13,00	7,00	9,00	29,00
53	Store a enrouleur manuel	M2	1.890,00	900,00	1.300,00	4.090,00
54	Peinture vinylique sur mur	M2	1.600,00	900,00	1.200,00	3.700,00
55	Peinture vinylique sur plafond	M2	225,00	125,00	150,00	500,00
56	Peinture décorative	M2	72,00	40,00	48,00	160,00
57	Peinture sur dalle modulaire	U	360,00	200,00	240,00	800,00
58	Adaptation CFO/CFA par espace	U	40,00	15,00	15,00	70,00

LE SOUMISSIONNAIRE	LE MAITRE D'OUVRAGE
Lu et accepté	<p style="text-align: center;">  ABDELHAK AOURAGH Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique </p>



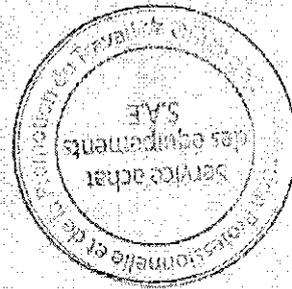
2

22

4
112



Spécifications techniques des fournitures proposées par le concurrent pour les lots 1 et 2



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]



Lot N° 1 : Equipements d'ateliers et mobilier des espaces pédagogiques

N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

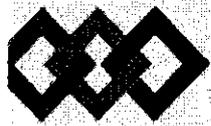
Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'Item. Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,.... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item N°	Désignation et caractéristiques techniques	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	Comptoir d'accueil principal - Fourniture et pose d'un comptoir d'accueil réalisé en solid surface d'une forme circulaire embriquée dans un bac de plante - Dimensions : - Hauteur : 222 cm ±5% - Longueur : 310 cm ±5% - Profondeur : 80 cm ±5% - Composé d'une structure primaire en bois ou métallique - habillé en solid surface et incrustation d'un panneau métallique grillagé. - --- Finition et coloris au choix	Marque : Référence : Caractéristiques des fournitures proposées	
2	Podium bas expo - Fourniture et pose d'un podium d'exposition - composé d'un cube creux de dimensions : - Longueur : 60 cm ±5% - Hauteur : 60 cm ±5% - Profondeur : 60 cm ±5% - Réalisé en HDF de 19mm laqué avec tige portante en bas et en haut en tube métallique avec pièce de jonction hauteur variable entre dalle.		
3	Podium haut expo - Fourniture et pose d'un podium d'exposition - composé d'un cube creux de dimensions : - Longueur : 60 cm ±5% - Hauteur : 90 cm ±5% - Profondeur : 60 cm ±5% - Réalisé en HDF de 19mm laqué avec tige portante en bas et en haut en tube métallique avec pièce de jonction hauteur variable entre dalle.		



Handwritten mark or signature.

Handwritten mark or signature.



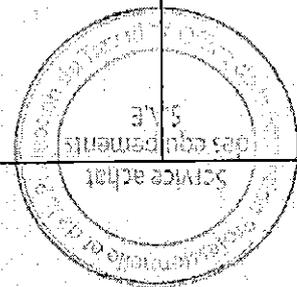
4	<p>Podium medium expo</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un podium d'exposition- composé d'un cube creux de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 60 cm \pm5%- Hauteur : 75cm \pm5%- Profondeur : 60 \pm5%- Réalisé en HDF de 19mm laqué avec tige portante en bas et en haut en tube métallique avec pièce de jonction hauteur variable entre dalle.		
5	<p>Présentoir coulissant</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un présentoir de tapis- composé d'un bloc de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 200 mm \pm5%- Profondeur : 90 cm \pm5%- Hauteur variable de maximum 400cm- réalisé en MDF ou mélaminé de 19mm avec finition mat composé de 16 panneaux coulissant sous forme de cimaise sur rail coulissant et face principale en baton maréchal		
6	<p>Table de consultation</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une table rectangulaire- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 355cm \pm5%- Largeur : 58cm \pm5%- Epaisseur : 50mm- réalisé en structure primaire isopleine et habillage de surface en OSB avec chant noir 2 plétements en grillage métallique.		
7	<p>Table haute et assise</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une table de collaboration- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 480 cm \pm5%- Largeur : 68 cm \pm5%- Epaisseur : 30mm- réalisé en structure primaire métallique en tube rectangle et habillage de surface en mélaminé de 19mm.- Le meuble est composé :<ul style="list-style-type: none">- d'une hauteur d'assise de 34cm \pm5% sur une longueur de 180 \pm5%- et une hauteur de travail de 75 cm sur une longueur de 300cm		
8	<p>Bibliothèque niche 1</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une bibliothèque-Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Largeur : 250 cm \pm5%- Hauteur : 420 cm \pm5%- Profondeur : 50cm \pm5%- composé d'une niche de 80cm par 225cm sur toute la profondeur y compris assise capitonnée et d'une partie ouverte en cube de rangement de 50x50 cm avec dossier en grille perforée		

H

H2

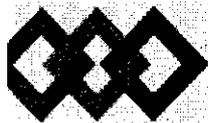


9	Bibliothèque niche 2 - Fourniture et pose d'une bibliothèque - Dimensions : - Largeur : 243 cm ±5% - Hauteur : 255 cm ±5% - Profondeur : 45cm à 60cm - composé d'une niche de dimension : 155cm par 215cm sur toute la profondeur y compris assise capitonnée et d'une partie ouverte en cube de rangement de 40x40.		
10	Bibliothèque niche 3 - Fourniture et pose d'une bibliothèque - Dimensions : - Largeur : 274 cm ±5% - Hauteur : 255 cm ±5% - Profondeur : 60 cm ±5% - composé d'une niche de 165cm par 215cm sur toute la profondeur y compris assise capitonnée et d'une partie ouverte en cube de rangement de 29x40.		
11	Bibliothèque niche 4 - Fourniture et pose d'une bibliothèque - Dimensions : - Largeur : 290 cm ±5% - Hauteur : 400 cm ±5% - Profondeur : 50cm ±5% - composé d'une table de 140cm par 75cm de hauteur sur toute la profondeur d'une partie ouverte en cube de rangement de 50x50 avec dossier en grille perforée		
12	Table de réunion salle de conseil - Fourniture et pose d'une table de réunion de forme OVAL - Dimensions : - Largeur : 350cm ±5% - Longueur : 900 cm ±5% - composé d'un piètement métallique en plat métal de 80x5 mm avec finition Epoxy noir et un plateau de 50mm d'épaisseur avec une finition en placage noyer y compris support de passage de cable central en chemin de cable visitable et 20 boîtiers rétractables composé chacun de 2 PC et 1 RJ 45 dont deux boîtier équipe de HDMI		
13	Buffet de service salle de conseil - Fourniture et pose d'un buffet de service - Dimensions : - Longueur : 300 cm ±5% - Profondeur : 40 cm ±5% - Hauteur : 63cm ±5% - réalisé en MDF laqué composé de porte ouvrante à la française avec poigné intégré en creux dans les portes et une niche centrale en cube finition noyer		

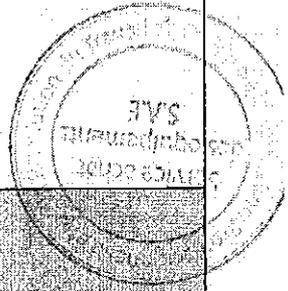


H

H



14	<p>Assise longue pour collaboration</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une assise- Dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 1032cm ±5%- Profondeur : 60 cm ±5%- en structure primaire en bois ou métallique habillé en panneaux MDF de 10mm sur les cotés et de 19mm sur l'assise.- Le meuble est composé de 3 faces 2 latérales et 1 toitures horizontales et une assise de 40 cm de hauteur. <p>L'ensemble avec finition laqué en multicolore. Finition et coloris suivant choix du client. Le prix comprend également des assises en mousse HD rembourés et habillage en tissu en toile.</p>		
15	<p>Meuble Repro coworking</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un jeu d'étagère composé de 3 modèles- étagère droite de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 156cm ±5%- Profondeur : 35 cm ±5%-1 étagère en Z de dimensions : 71cm, 41 cm et 47 cm de longueur pour une profondeur de 50cm- et une composition de 5 étagère de 47cm de largeur et 35cm de profondeur.- L'ensemble en structure isoplène de 40mm d'épaisseur avec finition laqué et fixation mural invisible		
16	<p>Gradin sur roue</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose de gradin modulaire mobile permettant de créer des différents espaces d'apprentissage et de diviser des espaces. - pour le travail de groupe et pour améliorer l'interaction entre les étudiants.- Roulettes, structure en bois, espaces de rangement et tapisserie en PVC. gradin mobile à deux niveaux d'une hauteur globale de 80cm 90 cm de largeur et de 90cm de profondeur.		
17	<p>Assise avec plateau</p> <p>Fourniture et pose d'une assise en forme de Z réalisé polypropylène composé d'une surface assise et d'une tablette pour travail</p>		
18	<p>Table triangulaire Haute sur roulette</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une table triangulaire de 123 cm par 123 cm- réalisée en structure avec pieds en tube d'acier rond soudés et vissés et étrier repose-pieds. Revêtement époxy.- sur roulettes- Plateau de table triangle isocèle en LIGNOpal Plateaux de tables avec coins arrondis. hauteur de 106cm		
19	<p>Table triangulaire hauteur normale sur roulette</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une table triangulaire de 123 cm par 123 cm- réalisée en structure avec pieds en tube d'acier rond soudés et vissés et étrier repose-pieds.- Revêtement époxy.		

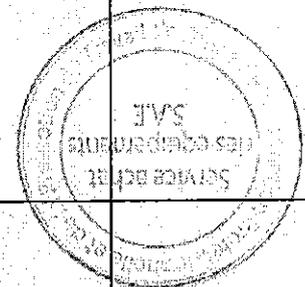


H

dt



	<ul style="list-style-type: none">- sur roulettes- Plateau de table triangle isocèle en LIGNOpal Plateaux de tables avec coins arrondis. hauteur de 88cm		
20	Chaise Sur roulette coque PP <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une chaise avec coque en polypropylène avec personnalisation du dossier,- Piètement tréteau sur roulette en acier fin avec roulettes, vernis poudre (époxy)		
21	Assis debout <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une assise en PVC injecté sur une base semi sphérique pour une position en assis debout		
22	Tableau sur roulette <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un tableau sur roulette de 1000 x 1960 composé d'un piètement central et d'un panneau en verre magnétique en bord arrondi.		
23	Totem pour écran de présentation <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un totem de présentation de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Largeur : 150 cm \pm5%- Hauteur : 2500 cm \pm5%- et une casquette de retour de 150cm de largeur et 140cm de profondeur pour une épaisseur globale de maximum 20cm- Réalisé en structure métallique fixé au sol et habillé en MDF de 10mm avec finition des jonctions et peinture laqué y compris trape de visite et reservation pour passage de cablage et pose écran de 55".		
24	Pouf rectangle <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un pouf rectangulaire de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Longueur : 125cm \pm5%- Largeur : 50 \pm5%- Hauteur : 42 \pm5% d'assise- réalisé en mousse et d'un habillage en tissu		
25	Cube de coworking <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une assise de 500 x 250 x 333 mm / 25mm- fabriquée à partir de polypropylène expansé pur (EPP), sans odeur et sans plastifiant nocif,- surface structurée en polypropylène expansé,- poids 1,4 kg ;- Couleurs et finitions aux choix du client		
26	Table rectangulaire en OSB <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'une table réalisé en tube métallique rectangulaire de 50x20- formant une structure cubique de 140cm de longueur et 140cm de largeur pour une hauteur de 200cm formant une croix.- Plateaux de travail de 14mm en OSB		



4

Bz



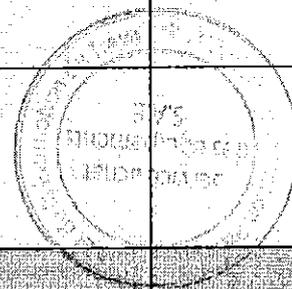
27	Box de meeting coworking - Fourniture et pose d'un box de meeting composé de deux canapés de 140cm de longueur de 150cm de hauteur de dossier et 45cm de hauteur d'assise pour une largeur globale de 90cm réalisé en mousse MD et habillé en tissu yc table de collaboration réalisé en deux tube métallique de 10mm de diamètre et une table en HPL de 10mm de 120cm de longueur et 80cm de largeur.		
28	Table demi lune - Fourniture et pose d'une table en demi cercle en forme de vague de 130cm de diamètre et une largeur maximale de 73cm en panneau d'aggloméré et piètement métallique tubulaire réglable en hauteur		
29	Table triangulaire - Fourniture et pose d'une table en forme triangulaire de 68cm par 68cm en panneau d'aggloméré et piètement métallique tubulaire réglable en hauteur		
30	Meuble Kitchenette - Fourniture et pose d'un meuble kitchenette de dimensions : - 250cm ±5% de longueur - 64cm ±5% de largeur - 90 cm ±5% de hauteur - composé d'une structure en MDF plaqué, d'un plan de travail en marbre noir et d'une crédence sur toute la longueur en étagère une de 35cm de largeur et une de 20cm de largeur		
31	Pouf sur mesure - Fourniture et pose d'un pouf cubique de 40cm par 40cm et 35 cm de hauteur - réalisé entièrement en mousse HD et habillage en Simili cuir		
32	Table Haute de travail Fourniture et pose d'une table de travail de 200cm de longueur et de 40cm de largeur réalisé en OSB sur deux piètements		
33	Table pliable - Fourniture et pose d'une table de travail individuelle monoplace pliable composé d'une structure métallique de dimensions : -688mm ±5% de largeur -500mm ±5% de profondeur sur deux roues et un plateau en HPL de 10mm de 50cm par 65cm		
34	Meuble Repro digital - Fourniture et pose d'un meuble de Reprographie de 200cm de longueur et 60cm de largeur réalisé en structure HDF y compris fixation mural. - Le prix comprend également 3 cube de rangement de 100cm et 45cm de hauteur et 30 cm de profondeur, L'ensemble en finition laqué		
35	Tableau mobile - Fourniture et pose d'un tableau sur roulette de 650x1960		

4

44



	composé d'un piètement central et d'un panneau en verre magnétique en bord arrondi.		
36	Fauteuil de collaboration avec dossier haut - Fourniture et pose d'un fauteuil de collaboration en mousse et tissu de dimensions : - 1800mm \pm 5% de largeur - 740mm \pm 5% de profondeur - 1100 \pm 5% d'une hauteur globale - 400mm \pm 5% hauteur d'assise - muni d'une table arrière composé d'une structure métallique en tube métallique avec repose pied et une table de travail de 330mm de largeur et 1800mm de longueur.		
37	Fauteuil de collaboration avec dossier bas - Fourniture et pose d'un fauteuil de collaboration en mousse et tissu de 1800mm \pm 5% de largeur de 740mm \pm 5% de profondeur d'une hauteur globale de 738mm \pm 5% et une hauteur d'assise de 400mm \pm 5% - muni d'une table arrière composé d'une structure métallique en tube métallique avec repose pied et une table de travail de 330mm de largeur et 1800mm de longueur.		
38	Table circulaire Fourniture et pose d'une table pour atelier composée d'un piètement métallique tubulaire réglable en hauteur avec plateau en aggloméré de 95cm de diamètre rogné au niveau de la circonférence et protection des piètement par embout finition des chants en PVC.		
39	Rail d'accrochage mural - Fourniture et pose d'un support de fixation de papier en A4 réalisé en profil aluminium y compris dispositif de fixation en caoutchouc pour incrustation de feuille.		
40	Assise bois sur Roue - Fourniture et pose d'une assise en bois multiplis en forme courbé de 46cm de hauteur d'assise de 516 cm de longueur de 247cm de profondeur sur 4 roues avec système d'orientation.		
41	Bibliothèque de rangement - Fourniture et pose d'une bibliothèque en bois chêne composé de 5 boxes en forme aléatoire s'inscrivant dans une mesure totale de profondeur 851 mm, de longueur 1183 mm et une hauteur de 1040 mm		
42	Tableau coulissant - Fourniture et pose d'un système de tableau coulissant en verre de 1685 x 1143 en position fermé et 3200 x 1143 en position ouvert		



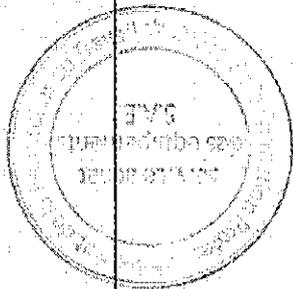
Handwritten signature or mark.

Handwritten mark.



43	Table puzzle - Fourniture et pose d'une table de travail en forme poire composé d'une structure en piètement en tube d'acier rond soudé et châssis en tube d'acier rectangulaire. Tous les composants acier en finition époxy. Table individuelle avec vérins de réglage au sol. Plateau de table en LIGNOpal. inscrit dans une dimension de 165-114 cm		
44	Canapé cocon - Fourniture et pose d'un canapé en cocon de 82cm de largeur de 108cm de hauteur et 42 cm de hauteur d'assise et d'une profondeur hors tout de 77cm sur piètement métallique en croix de 4 tiges et structure en polyuréthane injecté		
45	Chaise sur 4 pieds -Fourniture et pose d'une chaise sur 4 piètements métallique avec finition epoxy avec une coque en polypropylène avec un dossier incliné détachable		
46	Bibliothèque de rangement avec tableau amovible -Fourniture et pose d'une bibliothèque composée d'étagères ouvertes des deux côtés. Les côtés ont un tableau blanc effaçable - Base en tôle d'acier laminé à froid de 1 mm d'épaisseur. - Étagères fixes en tôle d'acier de 0,8 mm d'épaisseur. - Côtés en tôle d'acier laminé à froid de 0,8 mm d'épaisseur. - Partie supérieure en tôle d'acier de 0,8 mm d'épaisseur. Il y a un tiroir au niveau inférieur fabriqué en panneau aggloméré revêtu de mélaminé. La partie frontale et arrière sont en acier Les tiroirs sont sur des guides à ouverture facile et silencieuse. Les roues sont multidirectionnelles avec Ø80 mm. Finition en peinture de poudre d'époxy-polyester Coloris et finition suivant choix du client y compris 6 tableau et un chariot de transport		
47	Tableau de collaboration triangulaire -Fourniture et pose d'un tableau à trois faces de 60 cm chacune et 220mm de hauteur réalisées en structure en MDF assemblé sur une base triangulaire sur roue avec un habillage en Crystal white.		
48	Table de travail circulaire - Fourniture et pose d'une table de travail circulaire de 130cm de diamètre rogné pour assuré 3 creux de collaboration l'ensemble sur piètement métallique tubulaire avec réglage en hauteur		
49	Table de travail sur roulette -Fourniture et pose d'une table en arc à piètement métallique sur roue d'une face, avec un plateau en aggloméré d'une forme arrondie de 83x50 qui s'inscrit dans un cercle Hexagonal.		



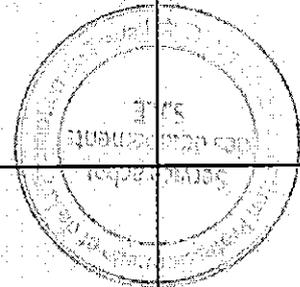
50	<p>Rayonnage circulaire</p> <ul style="list-style-type: none">- Armoire bibliothèque en bois arrondie de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- 800mm \pm5% de hauteur,- 450mm \pm5% de profondeur <p>et un angle de 45° de courbe de type manutan réalisée en structure de panneau aggloméré haute densité de 19 mm d'épaisseur ;</p> <ul style="list-style-type: none">- couverte des deux côtés avec mélaminé y compris 1 étagère et roulette.		
51	<p>Assise arrondi</p> <ul style="list-style-type: none">-Fourniture et pose d'une banquette en forme d'angle de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- 35 cm \pm5% de hauteur- 55cm \pm5% de profondeur- et 78/40 de longueur- avec structure en bois et mousse,- recouverte de similicuir.		
52	<p>Armoire de rangement sur roulette</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un armoire de rangement en HDF brut de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- 1800mm \pm5% de hauteur- 950mm \pm5% de largeur- 300mm \pm5% de profondeur-composé de 10 compartiment de rangement avec habillage de face arrière en Tole grillagé métallique avec finition laqué		
53	<p>Etablie de travail avec caisson latéral et panneau d'outillage</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un plan de travail de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- 2700mm \pm5% de longueur- 1100mm \pm5% de largeur- composé d'une structure en piètement métallique et un plateau en multiplis de 40mm avec un panneau d'outillage en structure métallique de 1300mm.- Le prix comprend également un rangement latéral en MDF de 19mm laqué composé d'un caisson de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- 1100mm de hauteur et de 600mm de profondeur et de 1100mm de largeur sur 4 roues industrielles.		
54	<p>Etablie sur tréteau</p> <ul style="list-style-type: none">- Fourniture et pose d'un établie sur tréteau- Plan de travail composé de 2 tréteaux en bois massif hêtre ou laqué en noir,- réglable en hauteur mécaniquement par palier- un plateau de travail en mélaminé de dimensions :<ul style="list-style-type: none">- Lxl : 1600x800 mm- épaisseur avec chant : 30 mm- Coloris et finition suivant choix du client.		
55	<p>Etablie imprimante 3D sur calsson tiroir</p> <ul style="list-style-type: none">-Fourniture et pose d'un plan de travail de dimensions :<ul style="list-style-type: none">1600x600 mm réalisé en panneau OSB de 14 mm d'épaisseur disposé sur deux calsson tiroir de 1100mm de hauteur et de 600mm de profondeur et 400mm de largeur.		

H

NZ



	Réalisé en MDF laqué		
56	Caisson sur roulette en mélaminé pour labo - Fourniture et pose d'un caisson tiroir réalisé en mélaminé de 19mm pour une hauteur globale de 65 cm à maximum 70cm et de 40 cm de profondeur et de 60cm de largeur - composé de 3 tiroirs coulissants avec frein de fermeture l'ensemble sur roues		
57	Etablie Menuiserie - Fourniture et pose d'un Etabli de menuiserie 2000 X 500 MM : En hêtre massif étuvé verni. piètement droit section 100 x 60 mm. hauteur totale 900 mm. équipé de : 1 presse avant verticale (vis acier diamètre 24 mm + goupille et chaînette), 1 plancher formant caisson, 1 tiroir bois, 1 griffe de butée métallique amovible 1 trou pour recevoir valet de 28 mm.		
58	Etablie mécano Fourniture et pose d'un Etabli mécanique. - Hauteur du sol au plan du travail : 850 mm - Dimensions du plan de travail : L x l : 2000 x 800 mm - Epaisseur du plan de travail : 40 mm - Plateau du plan de travail en bois rouge ou hêtre massif - Pieds en tube acier carré 50 x 50 x 2 mm - Traverses en tube acier carré 50 x 50 x 2 mm - Raidisseurs en tube acier rectangulaire 50 x 30 x 2 mm - 4 goussets en tôle de 4 mm d'épaisseur (sur les coins) - Traverse pieds avant en tube acier diamètre 35x1,5 mm - Embouts (bouchons) en plastique		
59	Tabouret dossier Un tabouret haut composé : - une coque - assise en PU - l'ensemble sur tige centrale réglable en hauteur - une base de 5 branches sur roues.		
69	Bureau Professeur Trapèze - Un bureau professeur composé d'un piètement métallique avec un plateau de forme trapézoïdale : - hauteur 76 cm ±5% - Table de 80 x 120 cm ±5% en Durapan - sur un caisson de retour pour rangement.		



H

Az



70	Chaise professeur Chaise pour professeur composée : - Un piètement cruciforme en aluminium - Un vérin à gaz avec habillage plastique à hauteur réglable via vérin. - Coque assise en polypropylène structuré double paroi (LuPo), pour une assise confortable avec effet de coussin d'air. - Fixation masquée de l'assise et lumière de préhension. Roulettes pour sol dur		
71	Table de chevet : - Dimensions : h 450 x L 500 x l 400 ± 10 % - table de chevet à deux tiroirs - Base (socle) en bois massif		



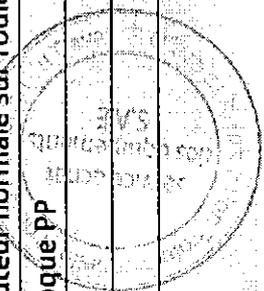
A



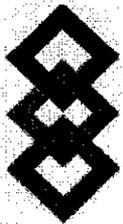
BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

Lot N° 1 : Equipements d'ateliers et mobilier des espaces pédagogiques

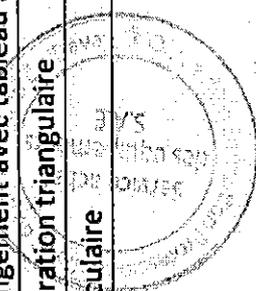
Item N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U en H.T	Total en H.T
1	Comptoir d'accueil principal	U	3		
2	Podium bas expo	U	3		
3	Podium haut expo	U	3		
4	Podium medium expo	U	3		
5	Présentoir coulissant	U	1		
6	Table de consultation	U	1		
7	Table haute et assise	U	1		
8	Bibliothèque niche 1	U	1		
9	Bibliothèque niche 2	U	1		
10	Bibliothèque niche 3	U	1		
11	Bibliothèque niche 4	U	1		
12	Table de réunion salle de conseil	U	3		
13	Buffet de service salle de conseil	U	3		
14	Assise longue pour collaboration	U	3		
15	Meuble Repro coworking	U	3		
16	Gratin sur roue	U	8		
17	Assise avec plateau	U	30		
18	Table triangulaire Haute sur roulette	U	4		
19	Table triangulaire hauteur normale sur roulette	U	4		
20	Chaise Sur roulette coque PP	U	22		
21	Assis debout	U	12		
22	Tableau sur roulette	U	4		

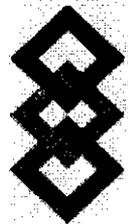


Handwritten initials or marks at the bottom of the page.



23	Totem pour écran de présentation	U	8	
24	Pouf rectangle	U	2	
25	Cube de coworking	U	28	
26	Table rectangulaire en OSB	U	4	
27	Box de meeting coworking	U	4	
28	Table demi lune	U	8	
29	Table triangulaire	U	12	
30	Meuble Kitchenette	U	3	
31	Pouf sur mesure	U	15	
32	Table Haute de travail	U	3	
33	Table pliable	U	28	
34	Meuble Repro digital	U	3	
35	Tableau mobile	U	8	
36	Fauteuil de collaboration avec dossier haut	U	4	
37	Fauteuil de collaboration avec dossier bas	U	4	
38	Table circulaire	U	8	
39	Rail d'accrochage mural	U	90	
40	Assise bois sur Roue	U	4	
41	Bibliothèque de rangement	U	1	
42	Tableau coulissant	U	4	
43	Table puzzle	U	3	
44	Canapé cocon	U	6	
45	Chaise sur 4 pieds	U	15	
46	Bibliothèque de rangement avec tableau amovible	U	1	
47	Tableau de collaboration triangulaire	U	2	
48	Table de travail circulaire	U	4	



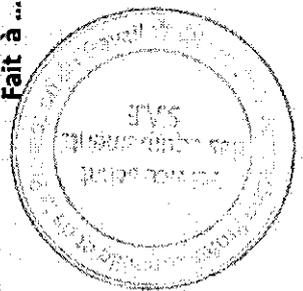


49	Table de travail sur roulette	U	24
50	Rayonnage circulaire	U	3
51	Assise arrondi	U	3
52	Armoire de rangement sur roulette	U	8
53	Etablie de travail avec caisson latéral et panneau d'outillage	U	5
54	Etablie sur tréteau	U	10
55	Etablie imprimante 3D sur caisson tiroir	U	7
56	Caisson sur roulette en mélaminé pour labo	U	38
57	Etablie Menuiserie	U	5
58	Etablie mécano	U	5
59	Tabouret dossier	U	310
69	Bureau professeur trapèze	U	16
70	Chaise professeur	U	16
71	Table de chevet	U	302
TOTAL EQUIPEMET EN H.T			
TVA à 20%			
TOTAL EQUIPEMET EN T.T.C			

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet

Fait à le

Signature et cachet du concurrent



H

Hes



Lot N° 2 : Habillage et traitement de surface

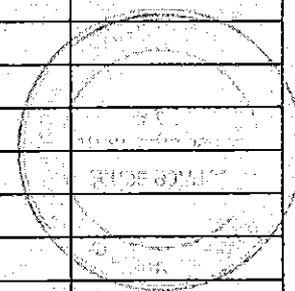
N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case <<Proposition du soumissionnaire >> en précisant les caractéristiques du matériel proposé.

Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.

Les colonnes Désignations et caractéristiques techniques et Appréciation de l'administration >> ne doivent pas être renseignées ou modifiées.

Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'item. Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Item n°	DESIGNATION	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	Ragréage		
2	Revêtement en Résine		
3	Revêtement en Flotex en lame		
4	Revêtement en PVC tissé		
5	Revêtement de sol en PVC		
6	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90		
7	Revêtement sol en moquette dalle		
8	Revêtement sol en FLOTEX		
9	Revêtement en parquet		
10	Revetement en toile échiquier		
11	Plinthe en Bois		
12	Plinthe en PVC		
13	Revêtement en gazon synthétique		
14	Barre de seuils		
15	Cloison en HABITO		
16	Cloison amovible simple vitrage		
17	Habillage en bois HDF découpé laser		
18	Découpe lettrage sur HDF		
19	Habillage en métal découpé laser		
20	Habillage en bois acoustique		
21	Habillage en HPL		
22	Habillage en vinyle imprimé		
23	Habillage en bois OSB		
24	Habillage en brique décoratif		
25	Habillage en solid surface		
26	Habillage en végétation stabilisée		
27	Habillage en liège		
28	Habillage en Crystal white		
29	Habillage en papier acoustique		
30	Habillage en tole alucoband y compris découpe		
31	Vitrophanie		
32	Habillage en panneau organique		
33	Habillage en métal déployé		
34	Habillage en verre de 19mm		

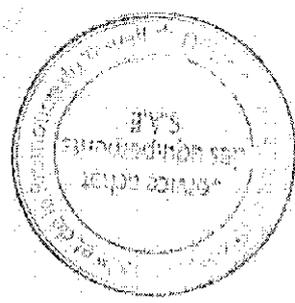


H

H2



35	Faux plafond métallique		
36	Habillage en bois gravé en 3D		
37	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL		
38	Toile tendu		
39	Toile tendu imprimé		
40	Suspension acoustique circulaire		
41	Suspension acoustique Végétal		
42	Pavé acoustique 0,60x0,60		
43	Panneau modulaire en grillage		
44	Pavé acoustique en hexagone		
45	Lettre en Acoustique		
46	Ecriture en Neon		
47	Carte du monde en Acoustique		
48	Suspension en nuage		
49	Fourniture et pose d'écran d'information de 7"		
50	Fourniture et pose d'un Tag Petit format		
51	Fourniture et pose d'un Tag moyen format		
52	Fourniture et pose d'un Tag grand format		
53	Store a enrouleur manuel		
54	Peinture vinylique sur mur		
55	Peinture vinylique sur plafond		
56	Peinture décorative		
57	Peinture sur dalle modulaire		
58	Adaptation CFO/CFA par espace		



h

HD

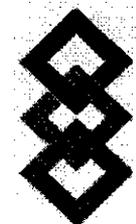
**BORDEREAU DES PRIX -- DETAIL ESTIMATIF**

Lot N° 2 : Habillage et traitement de surface

Item n°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE TOTAL	P.U EN H.T	TOTAL ARTICLE EN H.T
1	Ragréage	M2	3.800,00		
2	Revêtement en Résine	M2	1.200,00		
3	Revêtement en Flotex en lame	M2	200,00		
4	Revêtement en PVC tissé	M2	20,00		
5	Revêtement de sol en PVC	M2	830,00		
6	Revêtement de sol en PVC en Dalle 90x90	M2	40,00		
7	Revêtement sol en moquette dalle	M2	150,00		
8	Revêtement sol en FLOTEX	M2	1.200,00		
9	Revêtement en parquet	M2	20,00		
10	Revetement en toile échiquier	U	3,00		
11	Plinthe en Bois	ML	1.600,00		
12	Plinthe en PVC	ML	1.200,00		
13	Revêtement en gazon synthétique	M2	75,00		
14	Barre de seuils	ML	350,00		
15	Cloison en HABITO	M2	145,00		
16	Cloison amovible simple vitrage	M2	71,00		
17	Habillage en bois HDF découpé laser	M2	71,00		
18	Découpe lettrage sur HDF	M2	60,00		
19	Habillage en métal découpé laser	M2	160,00		
20	Habillage en bois acoustique	M2	71,00		
21	Habilage en HPL	M2	120,00		
22	Habillage en vinyle imprimé	M2	348,00		

H

H2



23	Habillage en bois OSB	M2	160,00
24	Habillage en brique décoratif	M2	25,00
25	Habillage en solid surface	M2	11,00
26	Habillage en végétation stabilisée	M2	40,00
27	Habillage en liège	M2	148,00
28	Habillage en Crystal white	M2	250,00
29	Habillage en papier acoustique	M2	89,00
30	Habillage en toile alucoband y compris découpe	M2	179,00
31	Vitrophanie	M2	68,00
32	Habillage en panneau organique	M2	225,00
33	Habillage en métal déployé	M2	20,00
34	Habillage en verre de 19mm	M2	15,00
35	Faux plafond métallique	M2	31,00
36	Habillage en bois gravé en 3D	M2	60,00
37	Habillage mur ou plafond en PREGYBEL	M2	148,00
38	Toile tendu	M2	49,00
39	Toile tendu imprimé	M2	151,00
40	Suspension acoustique circulaire	U	50,00
41	Suspension acoustique Végétal	U	31,00
42	Pavé acoustique 0,60x0,60	U	151,00
43	Panneau modulaire en grillage	U	50,00
44	Pavé acoustique en hexagone	U	120,00
45	Lettre en Acoustique	U	131,00
46	Ecriture en Neon	M2	40,00
47	Carte du monde en Acoustique	U	7,00
48	Suspension en nuage	U	40,00
49	Fourniture et pose d'écran d'information de 7"	U	20,00
50	Fourniture et pose d'un Tag Petit format	U	27,00

4

42

51	Fourniture et pose d'un Tag moyen format	U	20,00	
52	Fourniture et pose d'un Tag grand format	U	29,00	
53	Store a enrouleur manuel	M2	4.090,00	
54	Peinture vinylique sur mur	M2	3.700,00	
55	Peinture vinylique sur plafond	M2	500,00	
56	Peinture decorative	M2	160,00	
57	Peinture sur dalle modulaire	U	800,00	
58	Adaptation CFO/CFA par espace	U	70,00	
TOTAL PRESTATION EN H.T				
T.V.A A 20%				
TOTAL PRESTATION EN T.T.C				

Important : Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels à ce sujet

Fait à le

Signature et cachet du concurrent

